



RAPPORT ANNUEL

Programme pour la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin
hydrographique Côtier Algérois O2A

ANNEE 2007

27.02.2008

Table des matières

1	Fiche projet	4
2	Situation actuelle	5
3	Bilan de la planification des activités	6
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	6
	<i>Résultat 2</i>	7
	<i>Résultat 3</i>	8
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	10
4	Bilan des finances	14
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	14
	4.2 <i>Analyse du planning financier (1 page)</i>	15
5	Suivi des indicateurs	16
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	16
	5.2 <i>Résultats</i>	16
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique)</i>	16
6	Appréciation des critères de suivi	17
	6.1 <i>Efficience</i>	17
	6.2 <i>Efficacité</i>	19
	6.3 <i>Durabilité</i>	20
7	Mesures et recommandations	23
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	23
	7.2 <i>Recommandations</i>	23
8	Nouveau planning (année n+1)	24
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1</i>	24
9	Conclusions	27
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	27

9.2 Critères de suivi.....	27
1.1.1 Efficience.....	27
1.1.2 Efficacité.....	27
1.1.3 Durabilité.....	27
10 ANNEXES	28
10.1 Fiche d'activité et planning de Gantt.....	28
10.2 Mesure des indicateurs.....	93
10.3 Nomenclature des marchés publics.....	109

1 Fiche projet



Année 2007

Programme pour la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin
hydrographique Côtier Algérois O2A
NI/ 19603/11 ALG 05 007 01

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays : ALGERIE

Secteur et sous –secteur CAD : Politique des ressources en eau (14010)

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Ministère des Ressources en Eau

Nombre d'experts en coopération internationale : 1

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 84 mois

Date de démarrage de la prestation :

Selon AS/CS	: 29 novembre 2004
Selon CMO	: 11 Octobre 2005
Effective	: 1 juin 2006

Date de clôture de la prestation :

Selon AS/CS	: 29 novembre 2011
Estimée	: 1 juin 2011

Modalités de gestion de la prestation : cogestion et régie

Budget total de la prestation : 5 011 300 Euros

Période couverte par le rapport : 1 janvier 2007 au 31 décembre 2007

Responsable du Programme : Mr. Tahar Aichaoui, Directeur des études et des
aménagement hydrauliques, MRE
Coreponsable du Programme : Mr Jean Louis Van, Hove, AT CTB

de 3/03/2008.

2 Situation actuelle

Installé dans ses locaux de Baraki dès la fin de l'année 2006, le Programme a cherché à consolider ses accords de collaboration avec les intervenants opérationnels, qui ont tous signé la convention cadre avec le Projet et commencé à gérer les activités prévues au DTF.

Les Chefs de file des différents organismes partenaires ont été nommés par leurs Directeurs généraux, et ont suivi dans le cadre du Programme une formation sur la Gestion intégrée des ressources en eau, à Alger d'abord, en Andalousie ensuite. Ils se rencontrent en principe chaque trimestre, pour former un espace d'échange et de programmation concertée sur le Programme.

Parmi les 29 activités prévues au Programme, quinze activités ont réellement commencé durant l'année 2007 (dont 3 activités du résultat 1, 5 activités du résultat 2 et 7 activités du résultat 3) et quatorze d'entre elles ont fait l'objet d'une fiche d'activité concertée avec le partenaire. Dix cahiers des charges ont été rédigés, et 4 procédures de marché ont été introduites.

Dans le choix des activités dont le démarrage était urgent, il a été tenu compte d'une priorité donnée au résultat 1, qui est proche de l'objectif spécifique du Programme et qui concerne des activités qui vont s'enchaîner durant les 5 ans d'activité du Projet (et qui sont donc sur le chemin critique du planning). Par ailleurs, les activités pilote prioritaires sont celles qui concernent des opérations qui alimenteront en données nouvelles pertinentes la base de donnée du bassin, et qui préparent donc les activités du résultat 1.

Durant l'année 2007, la préparation de la mise en vigueur du troisième contrat de gestion a constitué un changement du cadre institutionnel du Projet.

Par ailleurs, c'est au cours de l'année 2007 que s'est préparée l'extension du Programme à 4 activités supplémentaires.

Une mission de formulation de Stef Lambrechts et Aberhamane Saidi a préparé la rédaction d'un nouveau DTF dont la mise en oeuvre devrait avoir lieu dès le début de l'année 2008.

La version finale du DTF de l'extension a été examinée et approuvée lors du CCL du 7 Aout 2007. Il entrera en application dès l'aboutissement de l'échange de lettres concernant cette extension.

Par ailleurs, 2 Ingénieurs de la DEAH sont venus renforcer l'équipe de la Direction du Programme à Baraki.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

A 01 01 Développement d'un SIG opérationnel

La mise au point du dossier d'appel d'offres a été longue : il fallait s'assurer de l'accord du Ministère (DEAH) sur l'ensemble des dispositions pour que le SIG mis au point s'intègre dans le SIG du Ministère.

Il a fallu mettre au point une procédure faisant intervenir la Commission des marchés de l'ABH, et recueillir l'accord de toutes les parties

Les demandes d'offres sont envoyées le 29 octobre à 8 bureaux d'études nationaux et internationaux. L'ouverture des offres doit avoir lieu le 18 décembre.

A 01 02 Identification des problèmes, des besoins et stratégies existantes

Il s'agit de la première phase de l'étude qui doit aboutir à l'élaboration du plan de gestion lui-même.

Il a été décidé d'organiser une consultation différente pour le recrutement des consultants de chacune des phases, afin d'enrichir la réflexion de l'expérience de plusieurs équipes.

Les demandes d'offres sont envoyées le 31 Octobre (Appel d'offres sélectif adressé à 9 bureaux internationaux). L'ouverture des offres doit avoir lieu le 18 décembre.

L'ordre de service sera envoyé le plus vite possible. La mission devrait durer 5 à 6 mois.

A01 06 : mise en ligne et diffusion de l'information

Cette activité comporte 2 volets actuellement en cours de réalisation :

Les « classes d'eau »

Suivant une décision prise au cours du CCL du 17 décembre 2006, des classes sont organisées et dispensées par l'ABH pour les enfants de la Wilaya de Blida

Le programme prévoit 300 classes durant l'année scolaire en cours.

Le site internet

Le site internet dynamique de l'ABH, financé par le programme, est opérationnel. Il devra permettre la diffusion des informations concernant le bassin, en liaison avec l'activité 1.1 ci-dessus.

Résultat 2

Les acteurs sont mobilisés, organisés et ont acquis les compétences nécessaires pour participer activement et efficacement à la GIRE dans l'hydrosystème de la Mitidja et pour en diffuser les principes dans les autres bassins d'Algérie.

A02 01 : Stage de formation de 10 personnes ressources

La formation des personnes ressources qui constituent le lien entre le Programme et les intervenants opérationnels a eu lieu durant le 1 semestre 2007 (une formation à Alger, suivie d'un voyage d'information et de sensibilisation en Espagne).

A 02 2 Formation des décideurs et Responsables aux concepts et outils de la GIRE

Un bureau d'études spécialisé en Ingénierie de formation sera chargé de l'établir, ainsi que pour chaque groupe, en fonction de leur nombre et de leur niveau, l'objectif souhaité de la formation, le contenu des cours, la durée et la fréquence des sessions, le profil des formateurs, ...

La consultation nationale qui doit aboutir à la désignation de ce bureau d'études est prête à être lancée. Il reste à désigner la commission qui va suivre ce marché. Le bureau pourrait être désigné dans le courant du mois de février 2008.

A 02 03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE

L'INPE, avec lequel une convention cadre a été signée par le Programme le 18 septembre 2007, doit prendre en charge cette opération et proposer un programme de formation.

A 02 04 : Colloques et journées thématiques

Un colloque de démarrage est envisagé dans le courant de l'année 2008.

Par ailleurs, une journée d'information devrait avoir lieu au MIRE afin d'informer les différents services des activités en cours et futures.

A 02.7 Réunion d'information du Comité de bassin hydrographique

La réunion du Comité de bassin, normalement prévue pour fin 2007, est reportée à une date ultérieure parce que le mandat des membres a pris fin le 31 décembre. Nous attendons la désignation des différents membres par les Ministères concernés pour former le nouveau Comité de bassin qui sera probablement opérationnel dans le courant du 2^{ème} semestre 2008 pour une période de 5 ans.

Résultat 3

Dans l'hydrosystème de la Mitidja, des dispositifs pilotes sont réalisés, permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs et de tirer des leçons pour la réplification de la démarche GIRE dans d'autres bassins.

A 03 01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique

L'ANRRH et la DP ont rédigé les termes de référence du marché de fourniture de l'équipement.

Il est question d'acheter et de faire installer 30 équipements de piézomètres (niveau + température) et 4 équipements de piézomètres identiques avec en plus la mesure de la conductivité pour placer dans le Hamiz

Un marché est en cours d'attribution à une entreprise locale pour le développement à l'air comprimé des piézomètres qui en ont besoin.

Le marché de fourniture des équipements des piézomètres est lancée après validation par la Commission des marchés de l'ANRRH .

A 03 02 Evaluation/maîtrise des périmètres irrigués

L'activité consiste à analyser et à interpréter des photos satellites de plusieurs parcelles de la plaine de la Mitidja, prises à différentes époques de l'année, pour en déduire la dose d'irrigation qui lui a été donnée par les agriculteurs.

L'ASSAL (Agence Spatiale Algérienne) s'est déclarée disposée à fournir les photos satellite (et nous a assuré de sa collaboration pour plusieurs de nos activités).

Une consultation internationale va être lancée pour désigner un Consultant capable de déduire de l'examen des photos les quantités d'eau d'irrigation. L'ABH se chargera des enquêtes de terrain.

A 03 03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution

Deux cahiers des charges ont été finalisés pour le recrutement des Consultants qui vont appuyer l'ANRRH dans cette action :

Le marché de d'étude est lancée après validation par la Commission des marchés de l'ANRRH

A 03 05 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

Nous attendons que Safege termine d'établir la méthodologie pour la protection des captages (sous financement de l'UE).

Notre activité se présentera alors comme une mise en pratique sur un site particulier des directives élaborées en matière de protection des captages dans le cadre du Programme de coopération avec l'Union Européenne

A 03 06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe

Le modèle mathématique de la nappe est en cours de réalisation par l'ANRRH, et devrait être terminé en Février 2008.

A 03 07 Diagnostic de la pollution des oueds (Mazafran, El Harrach) - Réduction de la composante industrielle

Cette activité doit être envisagée en relation avec l'étude du schéma Directeur du Mazafran (act 1.7). Des contacts sont pris avec l'Université de Bab Ezzouar pour l'établissement de la carte de la pollution des oueds par l'observation des macroinvertébrés. Les conventions sont en négociation.

A 03 08 Recharge artificielle des nappes à partir des eaux de surface

L'ANRRH a proposé que l'activité concernerait en priorité la remise en état d'un site déjà créé par l'ANRRH. Une visite a été effectuée sur les lieux. Nous avons procédé à une évaluation et le Programme se chargera de remettre en état les 2 sites proposs.

A 03 08 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EUU

L'activité consistera d'abord à décrire le phénomène en fonction des données déjà accumulées et d'une nouvelle campagne de mesure qui devra les compléter.

Le CDC a été élaboré avec l'ANRRH et la procédure d'attribution devrait avoir lieu en 2008.

Les actions pour la lutte contre l'intrusion viendront en deuxième phase.

A 03 13 Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)

Les deux premières étapes de l'activité ont donné lieu à la rédaction des termes de référence et du cahier des charges pour le recrutement des deux premiers consultants : un bureau d'étude national qui doit repérer et dessiner le réseau existant dans tous ses détails, et un Consultant national ou international qui devra encadrer l'opération de détection des fuites, notamment en fournissant un expert senior pour établir la méthode et un conducteur de travaux pour la détection proprement dite.

Le Bureau national aura terminé son travail le 15 mars.

3.2 Analyse de la planification des activités

Planning d'activités comparé aux prévisions du DTF																							
		première année du Programme																					
		Q3/06	Q4/06	Q1/07	Q2/07	Q3/07	Q4/07	Q1/08	Q2/08	Q3/08	Q4/08	Q1/09	Q2/09	Q3/09	Q4/09	Q1/10	Q2/10	Q3/10	Q4/10	Q1/11	Q2/11		
1.1. Développement d'un système d'information géographique (SIG)																							
1.2. Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes																							
1.3. Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des ressources en eau																							
1.4. Elaboration du plan de gestion																							
1.5. Révision du plan de gestion																							
1.6. Mise en ligne et diffusion de l'information																							
1.7. Schéma directeur d'épuration du bassin du Mazafran																							
2.1. Stages de formation de formateurs / personnes-ressources																							
2.2. Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE																							
2.3. Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE																							
2.4. Colloques et journées thématiques																							
2.5. Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE																							
2.6. Appui à l'émergence d'organisations professionnelles																							
2.7. Réunions du Comité de Bassin Hydrographique																							
Amélioration de la connaissance de l'aquifère et de sa vulnérabilité :																							
3.1 Réseau piézométrique																							
3.2 Périmètres irrigués																							
3.3 Cartes de vulnérabilité																							
3.4 Protection contre la pollution agricole																							
3.5 Périmètres protection AEP																							
3.6. Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe :																							
3.7. Diagnostic de la pollution des ovales Mazafran et El Harrach et réduction de la composante industrielle																							
3.8 Recharge superficielle																							
3.9 Lutte contre l'intrusion saline																							
3.10 STEP EEU à petite échelle																							
3.11 Irrigation par eaux épurées																							
3.12 Techniques d'irrigation																							
3.13 Lutte contre les fuites AEP																							
3.14 Gestions des STEP																							
3.15 Diffusion de l'information																							
		avancement tel que prévu au DTF					avancement réel					prévision											

COMPARAISON AVEC LA PLANIFICATION N-1

La Programmation des activités de l'année 2007 (voir tableau ci-dessus) est comparée non pas à la période N-1, mais au planning proposé dans le DTF de base, puisque les activités n'ont réellement pu commencer qu'en décembre 2006 (installation à Baraki).

Pour le résultat 1, les activités ont commencé à temps, mais ne se sont pas achevées dans le délai prévu à cause de la longue préparation des CDC et des procédures d'attribution de marchés.

Pour le résultat 2, les activités 2-1 et 2-7 se déroulent comme prévu (et même en avance avec le planning), et les autres sont en préparation, avec la collaboration de la DRHFC et de l'INPE (mise en oeuvre d'une procédure pour l'attribution d'un marché pour l'étude du contenu et du public cible de la formation).

Pour le résultat 3, plusieurs activités commencées avec l'ONA ont été ralenties suite à diverses discussions avec la Direction concernée du MRE pour la définition précise des objectifs. Les discussions ont abouti en décembre 2007 et doivent permettre aux activités de reprendre en 2008. Les autres activités ont été engagées avec les intervenants opérationnels dans l'ordre des priorités mentionnées au point 1 ci-dessus.

EXPLICATION DES ECARTS PAR RAPPORT A LA PLANIFICATION

Certaines activités ont débuté plus vite que prévu, mais certaines prendront du retard par rapport au planning initial. Les difficultés rencontrées qui ont contribué aux retards dans l'aboutissement de certaines activités sont les suivantes :

- Insertion du Programme dans les structures relativement complexes du MRE (cette démarche, demandant beaucoup d'efforts d'explication, a vraisemblablement été sous-estimée dans le DTF initial, mais est à présent aboutie).
- Mise au point délicate des procédures d'attribution de marchés, et de systèmes de contrôle correspondants.
- Difficultés de positionnement du système de base de données et de SIG de notre Programme dans le système en constante amélioration du MRE
- Difficultés concernant les objectifs à poursuivre par le Programme, surtout pour les projets en matière d'assainissement et de formation.
- Préparation du DTF de l'extension (rédaction des CDC et procédures de désignation des 2 experts, suivi des experts, ...), demandant au Programme une disponibilité non prévue dans le planning initial.
- Installation tardive de la DP dans ses locaux.

PRINCIPALES RAISONS DES ECARTS

On doit considérer que le retard (relatif) du Programme par rapport à son planning initial est du à des problèmes de mise en route, qui ont presque tous trouvés leur solution. La création

des Comités de pilotage prévus pour 2008 devrait largement contribuer à régler définitivement de nombreux problèmes.

INCIDENCE DES ECARTS SUR LES RESULTATS :

Seules, les activités du résultat 1 sont sur le chemin critique du planning. C'est donc bien sur celle là que le Programme doit porter ses efforts. Le retard effectif au démarrage des activités 1.1 et 1.2 devrait pouvoir se résorber dans la suite du Programme jusqu'à 2011.

Les actions pilote, qui ne peuvent d'ailleurs démarrer toutes en même temps, ont une durée souvent située entre 1 et 2 ans, et un retard éventuel n'a pas d'incidence sur le planning total (à condition d'avoir pu tout démarrer avant la fin de la 3^{ème} année).

opération	Désignation de l'activité	fiche d'activité	écarts/raison/incidence sur le résultat
Elaboration du plan de gestion			
Opération 1.1	Développement d'un SIG opérationnel	oui	planification respectée
Opération 1.2	Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes	oui	fin d'activité prévue avec 4 mois de retard. Retard à rattraper
Opération 1.3	Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des RE		activité en retard: il a été décidé qu'elle suivrait l'activité 1.2 /retard à rattraper
Opération 1.4	Elaboration du plan de gestion		planification respectée
Opération 1.5	Adaptations et révisions régulières du plan de gestion		planification respectée
Opération 1.6	Mise en ligne et diffusion de l'information	oui	planification respectée
Opération 1.7	Schéma directeur d'épuration/assainissement du bassin du Mazafran	(oui)	retard suite à l'arrêt des activités en matière d'assainissement retard sans incidence
Information, sensibilisation et formation des acteurs de la GIRE			
Opération 2.1	Stage de formation de 10 formateurs / personnes-ressources	oui	planification respectée
Opération 2.2	Formation des décideurs et responsables aux concepts/outils de la GIRE	oui	L'activité a été débuté avec un léger retard /retard sans incidence
Opération 2.3	Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE	oui	L'activité a été débuté avec un léger retard /retard sans incidence
Opération 2.4	Colloques et journées thématiques	oui	retard suite à l'écartement de l'ENSH : premier colloque en juin 2008 /retard sans incidence
Opération 2.5	Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE		retard retard sans incidence
Opération 2.6	Appui à l'émergence d'organisations professionnelles		planification respectée
Opération 2.7	Réunions d'information du Comité de Bassin Hydrographique	oui	planification respectée
Actions-pilotes dans l'hydrosystème de la Mitidja			
Opération 3.1	Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique	oui	retard d'un trimestre par rapport aux prévisions /retard sans incidence
Opération 3.2	Evaluation/maîtrise des périmètres irrigués		planification respectée
Opération 3.3	Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution	oui	planification respectée
Opération 3.4	Stratégie de protection de la nappe contre la pollution		action retardée / attente d'une convention avec l'ONID /retard sans incidence
Opération 3.5	Amélioration des périmètres de protection des captages AEP	oui	en attente d'une méthodologie à fournir par le programme Algérie/UE /retard sans incidence
Opération 3.6	Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe		en attente d'un modèle mathématique commandé par l'ANRH pour mars 2008 /retard à rattraper
Opération 3.7	Diag. de la pollution des oueds (Mazafran, El-Harrach) - Réduction de la composante industrielle		planification respectée
Opération 3.8	Recharge artificielle des nappes à partir des eaux de surface	oui	planification respectée
Opération 3.9	Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EEU	oui	planification respectée
Opération 3.10	Evaluation des systèmes de traitements des EEU à petite échelle		retard suite à l'arrêt des activités en matière d'assainissement /retard sans incidence
Opération 3.11	Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des eaux usées		retard suite à l'arrêt des activités en matière d'assainissement /retard sans incidence
Opération 3.12	Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur sites-pilotes		action retardée / attente d'une convention avec l'ONID /retard sans incidence
Opération 3.13	Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)	oui	planification respectée
Opération 3.14	Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel		retard suite à l'arrêt des activités en matière d'assainissement /retard sans incidence
Opération 3.15	Diffusion de l'information		planification respectée

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Désignation	Mode	Montant prévu Q4 2006	Dépenses 2006	Dép. 1er Trim,07	Dép. 2ème Trim,07	Dép. 3ème Trim,07	Dép. 4ème Trim,07	Dép. totales 2007	Solde disponible 2007	% dépenses
01 Il existe un plan de gestion intégrée pour le bassin côtier algérien 02A		440	5,00	0,00	1,20	20,50	23,70	45,40	648,00	10%
01 Développement d'un SIG opérationnel	COGEST	90	5,00		1,20		0,30	1,50	120,00	2%
02 Identification des problèmes, des besoins stratégies existantes	COGEST	90	0,00				0,4	0,40	94,00	0%
03 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des RE	COGEST	115	0,00						116	0%
04 Elaboration du plan de gestion	COGEST	10	0,00						87,00	0%
05 Adaptations et révisions régulières du plan de gestion	COGEST	0	0,00						36	
06 Mise en ligne et diffusion de l'information	COGEST	35	0,00			20,50	23,00	43,50	75,00	124%
07 Schéma directeur d'épuration/assainissement du bassin du Mazafran	COGEST	100	0,00						120	0%
02 Les acteurs sont mobilisés, organisés et on acquie les compétences nécessaires pour participer à		228,6	0	0,7	50,2	26,3	3	80,2	629	35%
01 Stage de formation de 10 formateurs/ personnes - ressources	REGIE	54,6	0,00	0,40	49	26,3	1,3	77,00	-22,00	141%
02 Formation des décideurs et responsables aux concepts/outils de la GIRE	COGEST	55	0,00				1,70	1,70	139,20	3%
03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE	COGEST	80	0,00						249,30	0%
04 Colloques et journées thématiques	COGEST	30	0,00						119,00	0%
05 Formation de jeunes via de's stages auprès des acteurs de la GIRE	COGEST	4	0,00						15,00	0%
06 Appui à l'émergence d'organisations professionnelles	COGEST	0	0,00						109,00	0%
07 Réunions d'informations du Comité de Bassin Hydrographique	COGEST	5	0,00	0,30	1,20			1,50	19,50	30%
03 Des dispositifs pilotes sont réalisés		542,50	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00	0,08	2 161,95	0%
01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique	COGEST	48,5	0,00						50	0%
02 Evaluation/ maîtrise des périmètres irrigués	COGEST	100	0,00						129,00	0%
03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution	COGEST	30	0,00						40,00	0%
04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole	COGEST	50	0,00						103,00	0%
05 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP	COGEST	20	0,00						36,50	0%
06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe	COGEST	50	0,00						67,45	0%
07 Diagnostic de la pollution des oueds (Mazafran, El Harrach) - Réduction de la composa	COGEST	50	0,00						278,50	0%
08 Recharge artificielle des nappes à partir des EUU	COGEST	0	0,00						311,00	0%
09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir des EUU	COGEST	0	0,00						136,00	0%
10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite échelle	COGEST	0	0,00						80,00	0%
11 Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des eaux usées	COGEST	0	0,00						252,50	0%
12 Evaluation des différentes techniques d'irrigations sur sites-pilotes	COGEST	0	0,00						152,50	0%
13 Eau potable: lute contre les fuites (2 réseaux)	COGEST	120	0,00			0,08		0,08	439,00	0%
14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation du personnel	COGEST	70	0,00						66,5	0%
15 Diffusion de l'information	COGEST	4	0,00						10,00	0%
		233,9						224		96%
01 Moyens globaux d'exécution		233,9	191,00	38,80	102,90	32,50	49,70	224,00	711,50	96%
01 Equipement du système SIG de l'ABH	COGEST	0	0,00	3,50	7			10,50	-1,50	0%
02 Assistance technique	REGIE	120	140,00	28,00	77,00	27,00	32,00	164,00	439,00	137%
03 Assistance technique nationale	COGEST	14,4	0,00						30,00	0%
04 Assistance administratif et financier	COGEST	14,4	0,00			1,30	8,00	9,30	21,00	65%
05 Chauffeurs	COGEST	8,4	0,00		1,10		1,40	2,50	39,00	30%
06 Frais de mission	COGEST	27,5	0,00						50,00	0%
07 Logistique	COGEST	49,2	51,00	7,30	17,80	4,30	8,30	37,70	134,00	77%
08 Missions de suivi	REGIE	0	0,00							0%

4.2 Analyse du planning financier (1 page)

Les écarts sont très importants par rapport aux prévisions, ce qui situe presque toutes les activités dans la catégorie de risque élevé (tant lorsque l'on compare les dépenses 2007 aux prévisions Q4 2006 qu'en comparant aux prévisions de dépenses du DTF pour la première année du Programme.

Les raisons suivantes peuvent être invoquées :

- un optimisme certainement excessif en fin de l'année 2006 : le projet venait d'intégrer ses locaux de Baraki, et il apparaissait que les activités allaient pouvoir prendre un rythme normal à partir de janvier 2007 après 6 mois de démarrage difficile.
- Un ensemble de facteurs qui ont contribué à perturber le démarrage des activités entreprises par la Direction du Programme (et qui ont fait l'objet de commentaires à l'occasion des différents CCL qui ont eu lieu au cours de l'année 2007). On peut citer par exemple le non recrutement de l'ATN, le débat sur l'orientation à donner aux projets en matière d'assainissement (dont l'activité Mazafan), l'impossibilité de réunir le Comité de bassin (en liaison avec la fin du mandat des membres, lié aux élections locales), ...
- Des activités « one shoot » ont eu lieu durant l'année 2007, mobilisant une part de l'énergie du Projet sans pour autant faire progresser le bilan financier. Il y a notamment les formations à Alger et en Espagne des intervenants opérationnels, la préparation de l'extension du Programme à 4 activités supplémentaires, les démarches administratives menées par la Direction du programme pour l'obtention de franchises et pour l'achat et l'immatriculation des véhicules, ...
- L'information de nos très nombreux partenaires (Radio Mitidja, Grandes écoles, Directions du MRE, organismes sous tutelle, DHW, agriculteurs et irrigants, ...), au cours de très nombreuses réunions d'information. Le projet ne pourra en effet réussir que moyennant un changement des mentalités de tous les usagers de l'eau du bassin (6.000.000 de personnes) qu'il faut arriver à sensibiliser petit à petit. Il s'agit d'un travail de fond et de longue haleine, à entreprendre dès la première année du Programme ;

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

Indicateur de l'objectif spécifique	
Le plan de gestion existe après 3 ans	Le Consultant chargé du diagnostic de bassin aura terminé en Juin 2008
Après 5 ans, il existe des nouvelles sessions de formation continues	Aucun programme de formation continue
Les résultats et bilan des actions pilotes sont disponibles	Aucune action pilote achevée
Une démarche générale GIRE est opérationnelle	Une équipe des personne ressource est opérationnelle et formée.

5.2 Résultats

Voir tableaux de l'annexe 2

5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

L'année 2007 a vu la signature des conventions cadre avec tous les intervenants opérationnels.

Les activités du résultat 1 sont en retard sur le programme proposé au DTF, mais le retard pourra être rattrapé (le plan de gestion est toujours prévu pour la fin de la troisième année)

Les actions pilotes sur le terrain ont commencé en 2007 et il est normal que peu d'indicateurs montrent que des résultats sont atteints . La mise en place des équipes et l'information de tous sur les objectifs du programme sont des résultats qui ont été atteints, mais qui ne font pas l'objet d'un indicateur de résultat.

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Respect du timing pour les résultats

Les activités sont elles exécutées à temps

Certaines activités ont commencé à temps et évoluent dans les délais, mais la plupart connaissent un démarrage tardif et évoluent lentement. La lenteur de la mise en place de l'équipe du projet, et la mise au point des procédures de marché en sont les principales causes. Le projet a préparé en 2007 l'ajout de 4 activités supplémentaires (non prévu au DTF de base), qui ont également quelque peu perturbé l'avancement des activités initiales .

L'atteinte des résultats est-elle compromise par un éventuel retard

Un effort particulier doit être fait pour faire avancer les activités clés du résultat 1, qui sont situées sur le chemin critique du planning. L'atteinte des résultats n'est pas compromise par le retard enregistré, qui pourra d'ailleurs vraisemblablement être résorbé

L'objectif des actions pilotes est surtout de sensibiliser à la démarche GIRE (plus que d'obtenir le résultat pratique attendu pour chacune d'elle). Pour cette raison, les actions pilote peuvent être réalisées en milieu ou en fin de période d'activité du Programme , sans compromettre le résultat principal recherché

Moyens engagés dans l'exécution des activités

Les moyens peuvent-ils être affectés de manière plus optimale ?

Les moyens humains affectés à la Direction du Programme, principal vecteur d'exécution des activités, devraient être augmentés (En 2007, une Ingénieur déléguée par le Responsable du programme a été affectée à plein temps, et 2 Ingénieurs assistants sont venus s'ajouter en Octobre). En l'absence de l'ATN, c'est donc une équipe de 2 Ingénieurs plein temps qui étaient affectés à la Direction du Programme pendant 10 mois de l'année (y compris le Coresponsable), ce qui est moins que prévu au DTF et vraisemblablement moins que nécessaire. Si l'équipe est étoffée en 2008, la question des locaux affectés au Programme pourra se poser de manière plus aigüe.

Quelle est la qualité des activités ?

La qualité des activités est bonne, ce qui semble clairement admis par chacun. La participation des Ingénieurs aux activités pilotes déclenche en général chez eux un certain enthousiasme, garant de la qualité du résultat recherché.

Le modèle organisationnel du projet est-il jugé positif ?

La cogestion au niveau de la Direction du Programme, chargée d'initier et d'animer les activités, cherche encore son équilibre, surtout au niveau de la manière dont elle se présente devant ses interlocuteurs.

Les véritables acteurs du Programme sont cependant les personnes ressources oeuvrant au sein des divers organismes associés. L'équipe ainsi formée, très déconcentrée, n'est probablement pas suffisamment visible quant à son intervention dans le déroulement des activités, ce qui est un point à corriger en 2008.

Les activités peuvent elles être exécutées de manière plus optimales ?

Toutes les activités ont à gagner dans une plus grande transversalité des informations produites (et des informations exploitées). La transversalité est un défi bien mesuré par le Ministère, dans lequel le Programme doit essayer de jouer un rôle.

Taux de réalisation des indicateurs de résultats

Quel est le taux de réalisation des indicateurs de résultats ?

L'année 2007 a été une année de mise en route des activités, qui n'ont pas encore produit de résultats.

Les activités contribuent-elles à la réalisation des résultats planifiés

Certaines activités ont été réorientées pour cadrer mieux avec l'obtention des résultats (par exemple, l'activité 1-5 a été réorientée vers la réalisation de classes d'eau pour la diffusion de messages aux enfants). Moyennant ces adaptations, les activités cadrent bien avec l'objectif spécifique à atteindre et les résultats planifiés.

L'efficience du Projet peut-elle être améliorée et comment ?

Plusieurs dispositions pourraient être prises pour étoffer l'équipe de la Direction du Programme :

- Présence au sein de l'équipe d'un délégué du MRF mandaté pour représenter au quotidien le Ministère dans les activités de la Direction du programme.
- Nomination d'un Médiateur, qui pourrait réaliser l'interface entre le Programme et la sphère publique (politique, société civile, Administrations, ...), surtout pour élaborer la vision de l'avenir et la conception de la stratégie de la gestion future.
- Recrutement d'un ATN, disponible notamment pour les missions de chantier.
- Mise à disposition de locaux permettant d'étendre l'équipe à 6 cadres + salle de réunion (comme prévu dans l'extension du Programme).

6.2 Efficacité

Taux de réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique.

Quelle est la réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique ?

La réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique font apparaître assez normalement qu'aucun résultat n'est attendu avant la troisième année.

Les résultats contribuent-ils à l'objectif spécifique ?

Toutes les activités du Programme, pour les résultats 1, 2 ou 3, contribuent directement à l'objectif spécifique.

L'efficacité du projet peut-elle être améliorée et comment ?

Même réponse que ci dessus, concernant l'améliorations de l'efficience

Autres facteurs ayant un incidence sur l'objectif spécifique

Les facteurs externes influencent-ils l'objectif spécifique ?

On pourrait citer l'urbanisation effrénée et anarchique des terres agricoles liée à l'exode rural causé par la situation vécue par le pays durant les 15 dernières années, et les incertitudes (très peu maîtrisables) liées aux effets des changements climatiques sur le bassin.

Y a-t-il des effets secondaires positifs ou négatifs ?

La transversalité qui s'installe est un effet positif déjà cité.

Satisfaction des groupes cibles quant aux résultats

Quelle est la nature des groupes cibles concernés ?

Les groupes cible sont :

- L'ensemble des habitants du bassin (touchés notamment par les classes d'eau, et les messages radio)
- Les agriculteurs et irrigants (encore trop peu touchés vu la non-disponibilité actuelle du Comité de bassin)
- Les industriels (touchés par l'ABH)

- les acteurs du secteur de l'eau. (touchés par toutes les activités du programme)

Les groupes cibles ont-ils accès au résultat produit ?

Il n'y a pas encore de résultat produit en rapport avec l'objectif spécifique.

Se servent-ils de ces résultats ?

-

Le projet répond-il à leurs problèmes et priorités ?

L'eau est une priorité pour tous dans le bassin algérois. Une bonne gestion de l'eau devrait améliorer sa qualité et sa disponibilité, ce qui correspond à un réel besoin de tous.

6.3 Durabilité

Il est important de préciser ici que le Programme est considéré par tous comme un projet pilote appliqué à une région du territoire, mais destiné à être répliqué ailleurs en cas de succès. La durabilité est inscrite dans chacune des démarches du Programme, dans la mesure où le souci de « répliquabilité » est toujours présent, afin de faire en sorte que les méthodes et les démarches mises au point soient mémorisées dans les institutions partenaires.

Le MRE réfléchi dès à présent au lancement d'études de diagnostic de 5 sous bassins (un pour chaque ABH), qui seront la réplique du Programme GIRE.

Les processus de développement lancés dans le Projet.

Des processus de développements ont-ils été entamés ? intégration locale ? plan d'intégration ?

Comme mentionné plus haut, le projet travaille dans le cadre de ses accord-cadre signés avec les organismes sous tutelle du MRE, chacun spécialisés dans un secteur technique

des ressources en eau. Tout ce que le Programme initie est réalisé au travers de ces organismes, appelés « intervenants opérationnels » dans le DTF.

Il est clair que lorsque le Programme prendra fin, les processus mis en route pourront (et devront) continuer. C'est d'ailleurs la vocation du programme, à laquelle chacun est très attentif ici : être un projet pilote dont la démarche sera reproduite ailleurs.

Responsabilité des partenaires ?

L'instance partenaire participe-t-elle à la mise en oeuvre ?

Les personnes ressources désignées dans les organismes partenaires sont très actives dans le projet, et vraiment partie-prenantes grâce aux formations à la GIRE qu'elles ont suivies.

Par ailleurs, pour impliquer pleinement les Directions centrales du MRE dans le Programme, il a été décidé de créer des comités de pilotage qui seront opérationnels en 2008. Toutes les Directions centrales ont été saisies pour désigner leurs représentants au niveau de ce comité.

L'implication des Directions centrales du MRE est en effet souhaitable dans un Programme de gestion intégrée des Ressources en eau.

Il est très souhaitable que le Programme puisse sortir d'un certain confinement, pour assurer pleinement le rôle qui est le sien de fédérateur des actions entreprises par tous pour la gestion de l'eau dans un bassin.

Prend-elle des mesures pour reprendre le Projet ?

Il est certainement prématuré de le faire, mais, comme déjà dit, l'aspect « pilote » du Programme est très présent dans l'esprit de chacun.

Les partenaires respectent-ils leurs engagements ?

Les engagements du partenaires sont respectés.

Conditions de durabilité

Des moyens sont-ils disponibles pour poursuivre le projet une fois celui-ci clôturé ?

Il est évidemment prématuré de le dire, mais tout laisse penser que ce pourrait être le cas si le plan de gestion donne des résultats.

Une formation institutionnelle est-elle prévue pour l'Instance partenaire ?

Un renforcement des capacités est-il en cours ?

Il existe un programme de mise à niveau institutionnel et constitutionnel du MRE.

Le Programme prend en charge plusieurs formations qui concernent l'ensemble du MRE. Les personnes ressources des organismes ont été formées, et leurs compétences pourront être utiles dans d'autres bassins à la fin du Programme.

Modalités du Projet

Le Projet est-il lié à des conditions imposées par le donateur ?

Non

Le principe de l'aide déliée est-il respecté ?

Oui totalement, à la satisfaction de nos partenaires.

Les modalités d'exécutions sont-elles favorables à la durabilité ?

La modalité d'aide est-elle favorable à la durabilité

L'équipe des personnes ressource est en place, et devrait pouvoir le rester (sans changement de personnes) après la durée du Programme.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Les paragraphes précédents expriment que le projet est

Du point de vue de l'efficacité, en retard sur les prévisions du DTF, sans que ce retard ne compromette la qualité ni la réalisation des activités. Certains aspects interférant avec le planning avaient été sous-estimés, mais leur prise en charge est achevée.

Du point de vue de l'efficacité, satisfaisant mais sera amélioré par la mise en place d'un dispositif de comité de pilotage et par une plus large concertation avec toutes les Directions du MRE (ainsi que le MATF et le Ministère de l'agriculture).

Du point de vue de la durabilité, satisfaisant si les personnes en places (et les personnes ressource) conservent leurs postes jusqu'au bout du Programme et au delà.

7.2 Recommandations

Pour garantir une meilleure concertation, des comités de pilotage sont organisés avec l'accord du CCL dans sa séance du 6 février 2008. Cette modification est sans implication financière pour le Programme.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

8.1 Planning des activités de l'année N+1

Planning d'activités à partir de janvier 2008

	première année du Programme																				
	Q3/06	Q4/06	Q1/07	Q2/07	Q3/07	Q4/07	Q1/08	Q2/08	Q3/08	Q4/08	Q1/09	Q2/09	Q3/09	Q4/09	Q1/10	Q2/10	Q3/10	Q4/10	Q1/11	Q2/11	
1.1. Développement d'un système d'information géographique (SIG) opérationnel																					
1.2. Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes																					
1.3. Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des ressources en eau																					
1.4. Elaboration du plan de gestion																					
1.5. Révision du plan de gestion																					
1.6. Mise en ligne et diffusion de l'information																					
1.7. Schéma directeur d'épuration du bassin du Mazafran																					
2.1. Stage de formation de formateurs / personnes-ressources																					
2.2. Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE																					
2.3. Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE																					
2.4. Colloques et journées thématiques																					
2.5. Formation de jeunes via des stages auprès des acteurs de la GIRE																					
2.6. Appui à l'émergence d'organisations professionnelles																					
2.7. Réunions du Comité de Bassin Hydrographique																					
3.1 Réseau piézométrique																					
3.2 Périmètres irrigués																					
3.3 Cartes de vulnérabilité																					
3.4 Protection contre la pollution agricole																					
3.5 Périmètres protection AEP																					
3.6 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe :																					
3.7 Diagnostic de la pollution des oueds Mazafran et El Harrach et réduction de la composante industrielle																					
3.8 Recharge superficielle																					
3.9 Lutte contre l'intrusion saline																					
3.10 STEP EUU à petite échelle																					
3.11 Irrigation par eaux épurées																					
3.12 Techniques d'irrigation																					
3.13 Lutte contre les fuites AEP																					
3.14 Gestions des STEP																					
3.15 Diffusion de l'information																					

Le planning présente l'avancement prévu des activités jusqu'à la fin du Programme. Les détails sont donnés par activité sur les fiches d'activités et sur les planning annexés (voir ci-après annexe 1).

Coopération Technique Belge

8.2 Planning financier

						2008Q1	2008Q2	2008Q3	2008Q4	2008	2009	2010	2011
01 Développement d'un SIG opérationnel	COGEST	121,50	1,49	120,41	0,00	0,41	30,00	20,00	40,00	30,00	120,00		
02 Identification des problèmes, des besoins stratégies existantes	COGEST	94,25	0,43	93,82	0,00	0,82	30,00	40,00	20,00	90,00	3,00		
03 Elaboration d'une stratégie globale de gestion et d'utilisation des	COGEST	115,95	0,00	115,95	0,00	0,35			90,00	31,00	74,00		
04 Elaboration du plan de gestion	COGEST	86,84	0,00	86,84	0,00	0,84			10,00	10,00	75,00	1,00	
05 Adaptations et révisions régulières du plan de gestion	COGEST	36,00	0,00	36,00	0,00	0,00					12,00	12,00	12,00
06 Mise en ligne et diffusion de l'information	COGEST	118,50	43,17	75,33	0,00	0,83		5,00	5,00	5,00	15,00	30,00	18,50
07 Schéma directeur d'épuration/assainissement du bassin du	COGEST	120,00	0,00	120,00	0,00	0,00			45,00	45,00	45,00	30,00	
02 Les acteurs sont mobilisés, organisés et on acquis les		709,15	79,91	629,24	0,00	-20,56	10,00	42,00	39,00	163,00	254,00	180,30	140,00
01 Stage de formation de 10 formateurs/ personnes - ressources	REGIE	54,55	76,71	-22,16	0,00	-22,16							
02 Formation des décideurs et responsables aux concepts/outils de	COGEST	141,00	1,74	139,26	0,00	1,26		20,00	7,00	40,00	67,00	40,00	15,00
03 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la	COGEST	249,30	0,00	249,30	0,00	0,00	10,00	20,00	60,00	110,00	72,30	59,00	8,00
04 Colloques et journées thématiques	COGEST	119,30	0,00	119,30	0,00	0,30			30,00	30,00	30,00	10,00	49,00
05 Formation de jeunes via de's stages auprès des acteurs de la	COGEST	15,00	0,00	15,00	0,00	0,00			6,00	6,00	4,00	3,00	
06 Appui à l'émergence d'organisations professionnelles	COGEST	109,00	0,00	109,00	0,00	0,00			30,00	30,00	30,00	49,00	
07 Réunions d'informateurs du Comité de Bassin Hydrographique	COGEST	21,00	1,46	19,54	0,00	0,04		2,00	2,00	5,00	4,00	4,00	2,50
03 Des dispositifs pilotes sont réalisés		2.152,76	0,82	2.151,94	0,00	11,99	80,00	105,00	240,00	391,00	822,00	587,05	457,90
01 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau	COGEST	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00	10,00	10,00		50,00			
02 Evaluation/ maîtrise des périmètres irrigués	COGEST	129,00	0,00	129,00	0,00	0,00		20,00	40,00	20,00	80,00	35,00	4,00
03 Cartes de vulnérabilité de la nappe à la pollution	COGEST	39,75	0,00	39,75	0,00	0,00		10,00	15,00	10,00	35,00	4,05	0,70
04 Stratégie de protection de la nappe contre la pollution agricole	COGEST	103,25	0,00	103,25	0,00	0,00			30,00	30,00	60,00	20,00	13,25
05 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP	COGEST	36,50	0,00	36,50	0,00	0,00			10,00	20,00	30,00	6,50	
06 Outils de gestion quantitative des eaux de la nappe	COGEST	67,45	0,00	67,45	0,00	0,00			10,00	10,00	42,00	5,45	10,00
07 Diagnostic de la pollution des oueds (Alazafran, El Harzachi) -	COGEST	278,50	0,00	278,50	0,00	0,00		10,00	20,00	50,00	80,00	100,00	78,50
08 Recharge artificielle des nappes à partir des EUU	COGEST	311,00	0,00	311,00	0,00	0,00		35,00	45,00	70,00	150,00	61,00	50,00
09 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe à partir	COGEST	136,00	0,00	136,00	0,00	0,00			25,00	25,00	50,00	40,00	26,00
10 Evaluation des systèmes de traitements des EUU à petite	COGEST	80,00	0,00	80,00	0,00	0,00					40,00	40,00	
11 Evaluation de dispositifs de réutilisation pour l'agriculture des	COGEST	252,50	0,00	252,50	0,00	2,50			75,00	75,00	50,00	50,00	75,00
12 Evaluation des différentes techniques d'irrigation sur sites-	COGEST	152,50	0,00	152,50	0,00	2,50			20,00	20,00	50,00	40,00	40,00
13 Eau potable: lutte contre les fuites (2 réseaux)	COGEST	439,00	0,08	438,92	0,00	0,92	30,00	20,00	60,00	60,00	180,00	120,00	98,00
14 Assainissement: Diagnostic de la gestion des STEP et formation	COGEST	66,50	0,00	66,50	0,00	0,00					18,50	50,00	
15 Diffusion de l'information	COGEST	10,81	0,74	10,07	0,00	0,07			1,00	1,00	2,00	2,00	2,00
01 Moyens globaux d'exécution		1.197,65	426,50	771,15	0,00	45,70	42,50	101,80	46,10	84,50	274,90	239,64	171,31
01 Equipement du système SIG de l'ASH	COGEST	13,50	15,00	-1,50	0,00	-1,50							
02 Assistance technique	REGIE	750,00	311,34	438,66	0,00	0,01	27,70	83,40	27,70	30,10	174,90	166,04	97,71
03 Assistance technique nationale	COGEST	30,00	0,00	30,00	0,00	-19,00		3,00	3,00	3,00	19,00	14,40	14,40
04 Assistance administratif et financier	COGEST	30,00	9,22	20,78	0,00	-28,22	3,50	3,50	3,50	3,50	14,00	14,00	14,00
05 Chauffeurs	COGEST	42,00	2,55	39,45	0,00	11,45	2,00	2,00	2,00	2,00	8,00	8,00	8,00
06 Frais de mission	COGEST	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00							
07 Logistique	COGEST	222,15	88,33	133,82	0,00	3,82	9,50	9,50	9,50	9,50	37,20	37,20	37,20
08 Missions de suivi	REGIE	60,00	0,00	60,00	0,00	30,00				30,00	30,00		

Il est à noter que suite à l'extension du Programme à 4 activités supplémentaire, dont la mise en vigueur intervient au début de l'année 2008, une convention cadre de collaboration doit être signée entre le Programme et les deux nouveaux intervenants opérationnels, à savoir l'ONID (pour les activités PMH et grands périmètres irrigués) et l'ANBT (pour la gestion en temps réel des barrages).

Ce n'est qu'après avoir terminé cette démarche que des réunions auront lieu entre les techniciens de ces organismes et la Direction du Programme pour établir le planning des actions à entreprendre. Tout laisse penser que le souhait général sera de commencer ces activités le plus vite possible, dans la mesure où les intervenants opérationnels chargés de les mener à bien n'ont pas d'autres activités (du programme) à mener parallèlement.

Deux nouveaux collaborateurs vont venir s'ajouter au personnel de la DP.

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Les activités sur lesquelles le Programme devra mettre l'accent durant l'année 2008 sont ceux qui concernent le résultat 1, en particulier ceux qui concernent directement l'objectif spécifique. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4), parce que ces activités sont sur le chemin critique du planning de 5 ans. Parmi les actions pilote, une priorité sera donnée à celles qui concernent l'acquisition de données exploitées par les activités du résultat 1. La mise en marches des autres actions pilote se fera en fonction des possibilités de mobilisation des intervenants opérationnels et des Ingénieurs de la DP au cours des 3,5 années restantes du Programme.

Les 4 activités nouvelles doivent elles aussi être mise en action.

L'observatoire de bassin est une priorité, car il est très lié à l'objectif spécifique : la mise en route pourrait prendre plusieurs mois (construction de locaux, achat d'équipement informatique, recrutement de 5 experts, ...) et doit donc être initiée rapidement.

Les autres activités sont liées à la signature d'une convention cadre avec l'ONID et l'ANBT. Pour les 2 activités liées à l'ONID, un recrutement de 2 techniciens affectés à la DP doit être entrepris très rapidement.

9.2 Critères de suivi

1.1.1 Efficience

Malgré un démarrage plutôt lent, le planning des activités ne présente pas d'écart très significatif par rapport aux prévisions, et les éventuels retards ne compromettent certainement pas l'atteinte des résultats.

1.1.2 Efficacité

L'organisation de la DP pourrait être optimisée par rapport à 2007 pour plus d'efficacité. La qualité des contacts établis entre les Ingénieurs concernés par l'avancement des activités est un gage de réussite pour 2008.

1.1.3 Durabilité

L'aspect « pilote » de l'opération en cours sur le bassin O2a est clairement perçu par tous, et souvent rappelé par les interlocuteurs du Programme. S'agit du meilleur gage de durabilité pour le Projet, qui doit d'ailleurs chercher à organiser toutes ses activités dans cet esprit.

10 ANNEXES

10.1 Fiche d'activité et planning de Gantt

Coopération Algéro-belge

Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02a

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
ALGER LE 20 MARS 2007 ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE
BASSIN HYDROGRAPHIQUE ALGEROIS HODNA SOUMAMAM.

FICHE D'ACTIVITE n° A1-1

Dernière mise à jour : 24 NOVEMBRE 2007

Activité N°	A1.1
Titre de l'activité	Développement d'un SIG opérationnel
Code budgétaire	A/R1/BL1

Partie I (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Meziani nassima	Organisme ABH	Adresse : 37 RUE MOHAMED ALLI ET KOUBA
Titre Chef de projet GIRE	N° de téléphone 021 287128	Adresse mail menourmassima2004@yahoo.fr

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Acquisition de matériel informatique (code budget Z/RZ/BL1)	
Action n° : A1.1.0.1	responsable KASMI HAKIM	Description Elaboration de la fiche technique du matériel nécessaire à l'élaboration du SIG	
Action n° : A1.1.0.2	responsable KASMI HAKIM	Description Consultation des fournisseurs et réception des offres	
Action n° : A1.1.0.3	responsable KASMI	Description Analyse des offres, rapport	

	HAKIM	
Action n° : A1.1.0.4	responsable KASMI HAKIM	Description Préparation de la lettre de commande, et signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur
Action n° : A1.1.0.5	responsable KASMI HAKIM	Description Livraison et installation du matériel, réception, approbation de la facture, paiement

N° de l'opération	Titre	
Expertise SIG de haut niveau (code budgétaire A/R1/BL1)		
Action n° : A1.1.1.1	responsable Meziani nassima	Description Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH
Action n° : A1.1.1.2	responsable KASMI HAKIM	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour la mise au point d'un SIG opérationnel dans le bassin côtier Algérois 02a)
Action n° : A1.1.1.3	responsable Meziani nassima	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études
Action n° : A1.1.1.4	responsable KASMI HAKIM	Impression et organisation des documents
Action n° : A1.1.1.5	responsable DP	Description Consultation sélective nationale et internationale (envoi par chrono poste)
Action n° : A1.1.1.6	responsable Meziani nassima	Réception des questions par fax des consultants et rédaction des réponses
Action n° : A1.1.1.7	responsable KASMI HAKIM	Réception des offres des bureaux d'études
Action n° : A1.1.1.8	responsable Meziani nassima	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) Evaluation des offres
Action n° : A1.1.1.9	responsable Meziani nassima et DP	Description Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention
A1.1.1.10	responsable DP	rédaction de la lettre de commande, signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.
Action n° : A1.1.1.11	responsable KASMI HAKIM	Description Organisation des ateliers pour la conception de l'architecture des données par l'expert et présentation à ses interlocuteurs
Action n° : A1.1.1.12	responsable KASMI HAKIM	réception du rapport provisoire

Action n° : A1.1.1.13	responsable KASMI HAKIM	Description Approbation de la facture, paiement
Action n° : A1.1.1.14	responsable KASMI HAKIM	réception du rapport définitif
Action n° : A1.1.1.15	responsable KASMI HAKIM	Description Organisation de la séance de restitution par l'expert
Action n° : A1.1.1.16	responsable KASMI HAKIM	Description Approbation de la facture, paiement

N° de l'opération	Titre	Description
A1.1.2	Acquisition des cartes scannées et géo référencées de l'état major à l'échelle 1/50000 (code budget A/R1/BL1)	
Action n° : A1.1.2.1	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma
Action n° : A1.1.2.2	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Consultation des fournisseurs et réception des offres : un seul fournisseur INCT
Action n° : A1.1.2.3	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Préparation de lettre de commande et signature par l'ABH-AHS
Action n° : A1.1.2.4	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Réception et approbation du la facture paiement par l'ABH-AHS
Action n° : A1.1.2.5	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Etablissement d'une facture de remboursement par l'ABH-AHS
Action n° : A1.1.2.5	responsable DP	Description Etablissement du chèque la DP pour le remboursement de l'ABH-AHS

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A1.1.0

N° de l'action	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A1.1.0.1	23/09/06	2 semaines	7/10/06
N° de l'action A1.1.0.2	7/10/06	4 semaines	7/11/06
N° de l'action A1.1.0.3	7/11/06	1 semaine	14/11/06

N° de l'action A1.1.0.4	14/11/06	2 semaines	28/11/06
N° de l'action A1.1.0.5	28/11/06	8 semaines	28/01/07

Opération A1.1.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A1.1.1.1	22/09/07	1 jour	22/09/07
N° de l'action A1.1.1.2	01/03/07	2 semaines	24/10/07
N° de l'action A1.1.1.3	22/10/07	2 jours	24/10/07
N° de l'action A1.1.1.4	25/10/07	1 jour	25/10/07
N° de l'action A1.1.1.5	25/10/07	1 semaine	30/10/07
N° de l'action A1.1.1.6	13/11/07	2 jours	15/11/07
N° de l'action A1.1.1.7	18/12/07	1 jour	18/12/07
N° de l'action A1.1.1.8	19/12/07	1 mois	19/01/08
N° de l'action A1.1.1.9	19/01/08	1 semaine	26/01/08
N° de l'action A1.1.1.10	27/01/08	1 semaine	02/01/08
N° de l'action A1.1.1.11	03/01/08	1 mois	03/02/08
N° de l'action A1.1.1.12	27/02/08	1 mois	26/03/2008
N° de l'action A1.1.1.13	26/03/2008	5 jours	31/03/2008
N° de l'action A1.1.1.14	01/04/2008	3 mois	01/07/2008
N° de l'action A1.1.1.15	01/07/2008	3 jours	04/07/2008

Coopération Technique Belge

N° de l'action A1.1.1.16	Août 2008	Août 2008	Août 2008
-----------------------------	-----------	-----------	-----------

Opération A1.1.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A1.1.1.1	15/04/07	1 jour	15/04/07
Action n° : A1.1.1.2	15/04/07	1 semaine	21/04/07
Action n° : A1.1.1.3	22/04/07	1 jour	22/04/07
Action n° : A1.1.1.4	23/04/07	1 jour	23/04/07
Action n° : A1.1.1.5	23/04/07	1 semaine	30/04/07

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 121.900Euros

Opération A1.1.0

N° de l'opération A1.1.0	Titre Acquisition de matériel (code budget Z/RZ/BL1)		total		Autre budget éventuel
N° de l'action A1.1.0.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	0	euros	
N° de l'action A1.1.0.2	0	0	0	euros	
N° de l'action A1.1.0.3	0	0	0	euros	
N° de l'action A1.1.0.4	0	0	0	euros	
N° de l'action A1.1.0.5	13 500		13 500	euros	

Récapitulatif :

Coopération Technique Belge

N° de l'opération A1.1.0	13 500		13 500	euros	
-----------------------------	--------	--	---------------	-------	--

Opération A1.1.1

N° de l'opération A1.1.1	Titre Expertise SIG de haut niveau (code budgétaire A/R1/BL1)				
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
N° de l'action A1.1.1.1				euros	
N° de l'action A1.1.1.2				euros	
N° de l'action A1.1.1.3				euros	
N° de l'action A1.1.1.4				euros	
N° de l'action A1.1.1.5				euros	
N° de l'action A1.1.1.4				euros	
N° de l'action A1.1.1.5				euros	
N° de l'action A1.1.1.6				euros	
N° de l'action A1.1.1.7				euros	
N° de l'action A1.1.1.8				euros	
N° de l'action A1.1.1.9				euros	
N° de l'action A1.1.1.10				euros	
N° de l'action A1.1.1.11				euros	
N° de l'action A1.1.1.12				euros	

Coopération Technique Belge

N° de l'action A1.1.1.13			euros	
N° de l'action A1.1.1.14			euros	
N° de l'action A1.1.1.15			euros	

Total estimé de l'opération A1.1.1			euros	(montant provisoire)
---------------------------------------	--	--	-------	----------------------

Opération A1.1.2

N° de l'opération A1.1.2	Titre Acquisition des cartes scannées et géo référencées de l'état major à l'échelle 1/50000 (code budget A/RI/BL1)			
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	Autre budget éventuel
Action n° : A1.1.2.1				euros
Action n° : A1.1.2.2				euros
Action n° : A1.1.2.3				euros
Action n° : A1.1.2.4				euros
Action n° : A1.1.2.5	1 036.2		1 036.2	euros

Récapitulatif A1.1.2 :

N° de l'opération A1.1.2	1036.2		1036.2	euros
-----------------------------	--------	--	---------------	-------

Récapitulatif A1.1 :

	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
N° de l'opération A1.1.0	13 500		13 500	euros	
N° de l'opération A1.1.1	27 400		27 400	euros	(montant provisoire)

Coopération Technique Belge

N° de l'opération A1.1.2	1036.2	1036.2	euros	
--------------------------	--------	--------	-------	--

Total estimé de l'activité		41 936.2	euros	
----------------------------	--	----------	-------	--

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02a

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
 ALGER LE 20 MARS 2007 ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE
 BASSIN HYDROGRAPHIQUE ALGEROIS HODNA SOUMMAM.

FICHE D'ACTIVITE n° A1-2
 Dernière mise à jour : 26 NOVEMBRE 2007

Activité N°	A1.2
Titre de l'activité	Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes
Code budgétaire	A/R1/BL2

Partie I (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Meziani nassima	Organisme ABH	Adresse : 37 RUE MOHAMED ALLIET KOUBA
Titre Chef de projet GIRE	N° de téléphone 021 287128	Adresse mail menourmassima2004@yahoo.fr

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération A1.2.1	Titre Expertise de haut niveau (code budgétaire A/R1/BL2)	Description
Action n° : A1.2.1.1	responsable Meziani nassima	Description Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH
Action n° : A1.2.1.2	responsable Meziani nassima	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour l'identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes dans le bassin côtier -algérois 02a)
Action n° : A1.2.1.3	responsable Meziani nassima	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études
Action n° : A1.2.1.4	responsable Meziani nassima	Impression et organisation des documents
Action n° : A1.2.1.5	responsable Meziani nassima	Description Consultation sélective internationale (envoi par chrono poste)
Action n° : A1.2.1.6	responsable Meziani nassima	Réception des questions par fax ou courrier des consultants et rédaction des réponses
Action n° : A1.2.1.7	responsable Meziani	Réception des offres des bureaux d'études

	nassima	
Action n° : A1.2.1.8	responsable Meziani nassima	Evaluation des offres
Action n° : A1.2.1.9	responsable Meziani nassima	Description Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention.
Action n° : A1.2.1.10	responsable DP	Rédaction de la lettre de commande et signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.
Action n° : A1.2.1.11	responsable Meziani nassima	Description réception du rapport provisoire
Action n° : A1.2.1.12	responsable Meziani nassima	réception du rapport SIG de la mission B1
Action n° : A1.2.1.13	responsable Meziani nassima	Description Approbation de la facture, paiement
Action n° : A1.2.1.14	responsable Meziani nassima	réception du rapport définitif
Action n° : A1.2.1.15	responsable Meziani nassima	Description Organisation de la séance de restitution par l'expert
Action n° : A1.2.1.16	responsable Meziani nassima	Description Approbation de la facture, paiement

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A1.2.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A1.2.1.1	22/09/07	1 jour	22/09/07
N° de l'action A1.2.1.2	09/10/07	2 semaines	24/10/07
N° de l'action A1.2.1.3	22/10/07	2 jours	24/10/07
N° de l'action A1.2.1.4	25/10/07	1 jour	25/10/07
N° de l'action A1.2.1.5	25/10/07	1 semaine	30/10/07
N° de l'action A1.2.1.5	13/11/07	2 jours	15/11/07

l'action A1.2.1.6						
N° de l'action A1.2.1.7	18/12/07	1 jour			18/12/07	
N° de l'action A1.2.1.8	19/12/07	1 mois			19/01/08	
N° de l'action A1.2.1.9	19/01/08	1 semaine			26/01/08	
N° de l'action A1.2.1.10	26/01/08	1 semaine			31/01/08	
N° de l'action A1.2.1.11	31/01/08	1 mois			28/02/08	
N° de l'action A1.2.1.12	28/02/08	1 mois			28 /03/ 2008	
N° de l'action A1.2.1.13	28 /03/ 2008	4 jours			01 /04/ 2008	
N° de l'action A1.2.1.14	01/04/2008	3 mois			01/07/2008	
N° de l'action A1.2.1.15	01/07/2008	3 jours			04/07/2008	
N° de l'action A1.2.1.16	Août 2008	Août 2008			Août 2008	

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 94 250 Euros

Opération A1.2.1

N° de l'opération A1.2.1	Titre Expertise de haut niveau (code budgétaire A/R1/BL2)	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	euros	Autre budget éventuel
N° de l'action A1.2.1.1					euros		
N° de l'action A1.2.1.2					euros		

N° de l'action A1.2.1.3				euros	
N° de l'action A1.2.1.4				euros	
N° de l'action A1.2.1.5				euros	
N° de l'action A1.2.1.4				euros	
N° de l'action A1.2.1.5				euros	
N° de l'action A1.2.1.6				euros	
N° de l'action A1.2.1.7				euros	
N° de l'action A1.2.1.8				euros	
N° de l'action A1.2.1.9				euros	
N° de l'action A1.2.1.10				euros	
N° de l'action A1.2.1.11				euros	
N° de l'action A1.2.1.12				euros	
N° de l'action A1.2.1.13				euros	
N° de l'action A1.2.1.14				euros	
N° de l'action A1.2.1.15				euros	
N° de l'action A1.2.1.16				euros	

Total estimé de l'opération A1.2.1				euros	(montant provisoire)
------------------------------------	--	--	--	-------	----------------------

Récapitulatif A1.2:

Total estimé de l'activité	94 250		94 250	euros	
----------------------------	--------	--	--------	-------	--

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique
Côtier Algérois 02a

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
 ALGER LE 20 MARS 2007 ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE
 BASSIN HYDROGRAPHIQUE ALGEROIS HODNA SOUMAMAM.

FICHE D'ACTIVITE n°A1.6
 Dernière mise à jour : 26 NOVEMBRE 2007

Activité N°	A1.6
Titre de l'activité	Mise en ligne et diffusion de l'information
Code budgétaire	A/R1/BL6

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom	Organisme	Adresse :
Nasima MEZIANI	ABH-AHS	
Titre	N° de téléphone	Adresse mail : menoumassima2004@yahoo.fr
CHEF DE PROJET GIRE	021/2871128	

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
A1.6.1	Conception d'un site web	
Action n° : A1.6.1.1	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma
Action n° : A1.6.1.2	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Consultation des fournisseurs et réception des offres
Action n° : A1.6.1.3	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Rapport d'analyse des offres
Action n° : A1.6.1.4	DP	Description Préparation de lettre de commande signée par la DP pour la firme
Action n° : A1.6.1.5	responsable Mr KASMI HAKIM	Description réception et approbation du site web
Action n° : A1.6.1.6	responsable Mr KASMI HAKIM	Description Réception de la facture définitive
Action n° : A1.6.1.7	DP responsable	Description Etablissement du chèque et paiement de la firme

N° de l'opération	Titre
A1.6.2	Programme de classes d'eau en direction des écoliers
Action n° : A1.6.2.0	Responsable Mme MEZIANI NASSIMA
A1.6.2.1	responsable Mme MEZIANI NASSIMA
A1.6.2.2	responsable Mlle GUERRI NADIA
A1.6.2.3	responsable Mme MEZIANI NASSIMA
A1.6.2.4	responsable Mme MEZIANI NASSIMA
A1.6.2.5	responsable deux ingénieurs
A1.6.2.6	responsable Mme MEZIANI NASSIMA

	Description Préparation et signature de la convention
	Description Rédaction du contenu du cours (préparation d'un document pédagogique) et organisation des cours (prise de contact avec les écoles pour l'établissement d'un calendrier des classes d'eau)
	Description Conception des documents
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception des documents de sensibilisation à l'économie et à la qualité des eaux (fleurs, affiche) et des documents éducatifs sur la thématique de l'eau (livret éducatif, dépliant à 2 volets) ➤ Conception de la fiche d'identité de la classe d'eau et un questionnaire d'évaluation de la compréhension des cours par les élèves (établissement d'un bilan hebdomadaire par le professeur)
	Description Procédures pour l'acquisition de matériels
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation des procédures pour l'acquisition de matériels pédagogiques (2maquettes, 2pluviomètres, 2 bacs pour l'expérience eau souterraine et matériaux) ➤ Préparation des procédures pour l'acquisition du matériel informatique (1micro portable, 1Datachaw, 2écran de projection, 2 sonorisations complètes) ➤ Impression des documents conçus dans l'action A1.6.2.2
	Description Recrutement de deux ingénieurs (thématique eau) pour la dispense des cours
	Description Dispense des classes d'eau
	Description Etablissement d'un rapport final à la fin de l'année scolaire 2008 (fiches d'identité de toutes les classes d'eau et un bilan final concernant l'évaluation de la compréhension des cours par les élèves, photos et une synthèse (nombre de classe, nombre d'élève)

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A1.6.1

N° de l'action	Date de début	Durée	Date de fin
A1.6.1.1	15/04/07	1 jour	15/04/07
N° de l'action A1.6.1.2	16/04/07	1 semaine	21/04/07
N° de l'action A1.6.1.3	22/04/07	1 semaine	06/05/07
N° de l'action A1.6.1.4	13/05/07	1 jour	13/05/07
N° de l'action A1.6.1.5	13/05/07	1semaine	19/05/07
N° de l'action A1.6.1.6	20/05/07	1 jour	20/05/07
N° de l'action A1.6.1.7	21/05/07	4 jours	25/05/07

Opération A1.6.2

Action n° :	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A1.6.2.0	15 /02/ 2007	04	15 /03/ 2007
Action n° : A1.6.2.1	15 /03/ 2007	08	15 /05/ 2007
Action n° : A1.6.2.2	15 /03/ 2007	10	30/05/2007
Action n° : A1.6.2.3	15 /02/ 2007	08	15/05/2007
Action n° : A1.6.2.4	15 /03/ 2007	08	15/07/2007
Action n° : A1.6.2.5	20 /09/ 2007	34	20/05/2008
Action n° : A1.6.2.6	20/05/2008	02	05/06/2008

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : Euros

- **Budget de l'opération A1.6.1 tel que prévu au DTF de base : Euros**

Opération 1.6.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
N° de l'action A1.6.1.1	0	0	0	euros	0
N° de l'action A1.6.1.2	0	0	0	euros	0
N° de l'action A1.6.1.3	0	0	0	euros	0
N° de l'action	0	0	0	euros	0

Coopération Technique Belge

A1.6.1.4				
N° de l'action A1.6.1.5	2500	0	2500	euros 0
N° de l'action A1.6.1.6	0	0	0	euros 0
N° de l'action A1.6.1.7	0	0	0	euros 0

Total estimé de l'opération A1.6.1			2500	euros
------------------------------------	--	--	-------------	-------

• **Budget de l'opération A1.6.2:**

Euros

	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
Action n° : A1.6.2.1	10 000	0	10 000	euros	
Action n° : A1.6.2.2	2 300	0	2 300	euros	
Action n° : A1.6.2.3	7 000	0	7 000	euros	
Action n° : A1.6.2.4	4 700	0	4 700	euros	
Action n° : A1.6.2.5	2500	0	2500	euros	
Action n° : A1.6.2.6	0	0	0	euros	

Total estimé de l'opération A1.6.2	26 248	0	26248	euros	
------------------------------------	---------------	---	--------------	-------	--

La présente opération se déroule entre l'année 2007 et l'année 2008,

Total estimé de l'activité				euros	
----------------------------	--	--	--	-------	--

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

Direction du Programme

FICHE D'ACTIVITE n° A2-1
 Dernière mise à jour : 18 Novembre 2007

Activité N°	A2.1
Titre de l'activité	Stage de formation
Code budgétaire	A/R2/BL1
Mode	Régie

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom	Organisme	Adresse :
Malika Hechiche/Jean Louis Van Hove	DP	
Titre	N° de téléphone	Adresse mail
Chef projet/ Coreponsable projet	021 51 32 54	

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
A2.1.1	formation en Algérie (code budget A/R2/BL1)	
Action n° : A2.1.1.1	responsable -Malika -Jean Louis	Description Rédaction des termes de références pour le choix du formateur Belge
Action n° : A2.1.1.2	responsable -Malika -Jean Louis	Description Consultation des organismes de formation, envoie des offres (DHL) et réception des offres
Action n° : A2.1.1.3	responsable -Malika -Jean Louis	Description Analyse des offres, rapport et choix de dates
Action n° : A2.1.1.4	responsable -Jean Louis	Description Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur) avec confirmation de date.
Action n° : A2.1.1.5	responsable -Malika	Description Invitation des participants à la formation avec envoi du programme
Action n° : A2.1.1.6	responsable	Description Paiement du formateur

N° de l'opération	Titre	
A2.1.2	Recherche de salles de réunion (code budget A/R2/BL1)	
Action n° : A2.1.2.1	Responsable -Malika	Description Contact et visite des salles : palais de la culture, Riadh El Feth, Bastian 23, Hôtel El Riadh, Bibliothèque nationale d'El Hamma
Action n° : A2.1.2.2	Responsable -Malika	Description Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.
Action n° : A2.1.2.3	Responsable -Malika	Description Réception des factures définitive pour paiement
Action n° : A2.1.2.4	Responsable -Malika	Description Dispense de cours

N° de l'opération	Titre	
A2.1.3	formation en Espagne (code budget A/R2/BL1)	
Action n° : A2.1.3.1	responsable -Malika -Jean Louis	Description Rédaction des termes de références pour le choix de l'organisme de formation.
Action n° : A2.1.3.2	responsable -Malika -Jean Louis	Description Consultation des organismes de formation, envoi des offres (DHI) et réception des offres
Action n° : A2.1.3.3	responsable -Malika -Jean Louis	Description Analyse des offres, rapport avec choix de dates
Action n° : A2.1.3.4	responsable -Malika -Jean Louis	Description Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur).
Action n° : A2.1.3.5	responsable -Malika -Jean Louis	Description Déroulement de la formation
Action n° : A2.1.3.6	responsable -Malika -Jean Louis	Description Paiement de l'organisme / premier virement (07.10.07) + deuxième virement (14.10.07)

N° de l'opération	Titre	
A2.1.4	formation complémentaire (code budget A/R2/BL1)	
Action n° : A2.1.4.1	responsable	Description A préciser pour fin 2008

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A2.1.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A2.1.1.1	24/12/06	4 semaines	20/01/07
N° de l'action A2.1.1.2	23/01/07	1 semaine	25/01/07
N° de l'action A2.1.1.3	27/01/07	1 semaine	03/02/07
N° de l'action A2.1.1.4	17/03/07	1 semaine	18/03/07
N° de l'action A2.1.1.5	14/03/07	1 semaine	14/03/07
N° de l'action A2.1.1.6	05/03/07	1 semaine	05/03/07

Opération A2.1.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A2.1.2.1	3/03/07	1 semaine	07/03/07
N° de l'action A2.1.2.2	18/03/07	1 semaine	21/03/07
N° de l'action A2.1.2.3	04/03/07	1 semaine	08/03/07
N° de l'action A2.1.2.4	01/04/07	1 semaine	05/04/07

Opération A2.1.3

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A2.1.3.1	24/12/06	4 semaines	20/01/07
N° de l'action A2.1.3.2	23/01/07	1 semaines	25/01/07
N° de l'action A2.1.3.3	27/03/07	1 semaines	18/03/07
N° de l'action A2.1.3.4			
N° de l'action A2.1.3.5	27/05/07	2 semaines	10/06/07
N° de l'action A2.1.3.6	12/07/07	1 semaine	21/07/07

Opération A2.1.4

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A2.1.4.1	10/09/08		17/09/08

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 121.900Euros

N° de l'opération	Titre		total	Autre budget éventuel
A2.1.1	formation en Algérie (code budget A/R2/BL1)			
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne		
N° de l'action A2.1.1.1	-	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.1.2	160	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.1.3	-	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.1.4	-	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.1.5	-	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.1.6	3640	régie	3800	-

N° de l'opération	Titre		total	Autre budget éventuel
A2.1.2	Recherche de salles de réunion (code budget A/R2/BL1)			
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne		
N° de l'action A2.1.2.1		régie	euros	-
N° de l'action A2.1.2.2		régie	euros	-
N° de l'action A2.1.2.3	855+157	régie	1012	-
N° de l'action A2.1.2.4		régie	euros	-

N° de l'opération	Titre		total	Autre budget éventuel
A2.1.3	formation en Espagne (code budget A/R2/BL1)			
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne		
N° de l'action A2.1.3.1		régie	euros	-
N° de l'action A2.1.3.2	160	régie	euros	-
N° de l'action A2.1.3.3		régie	euros	-
N° de l'action A2.1.3.4		régie	euros	-
N° de l'action A2.1.3.5		régie		
N° de l'action A2.1.2.6	26778.55+26778.55	régie	53557.1	

Coopération Technique Belge

N° de l'opération	Titre	formation complémentaire (code budget A/R2/BL1)		
A2.1.4	Formation complémentaire (code budget A/R2/BL1)	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total
N° de l'action				Autre budget éventuel
A2.1.4.1			régie	euros
				-

Récapitulatif :

	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	Autre budget éventuel
N° de l'opération				
A2.1.1	3800	régie	3800	euros
N° de l'opération				
A2.1.2	1012	régie	1012	euros
N° de l'opération				
A2.1.3	53557.1	régie	53557.1	euros
N° de l'opération				
A2.1.4	-	régie		euros

Total estimé de l'activité	58369.1	régie	58369.1	euros
-----------------------------------	----------------	-------	----------------	-------

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique
Côtier Algérois 02A

FICHE D'ACTIVITE N°A.2.2

Dernière mise à jour : 19 Novembre 2007-11-19

Activité N°	A.2.2
Titre de l'activité	Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE
Code budgétaire	A/RR2/BL2

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Mr Hamroui	Organisme ISGP	Adresse :
Titre Secrétaire Général	N° de téléphone	Adresse mail :

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
Préparation des TDR pour une mission d'expertise et d'identification		
Action n° : A.2.2.1.1	responsable DP	Description Elaboration d'une liste d'experts nationaux
Action n° : A.2.2.1.2	responsable DP	Description Rédaction d'une lettre de demande de prix
Action n° : A.2.2.1.3	responsable DP	Description Réception, analyse et choix
Action n° : A.2.2.1.4	responsable DP	Description Rédaction du contrat et commande
Action n° : A.2.2.1.5	responsable Expert national	Description Rédaction du CDC pour désigner un B.E.T national
Action n° : A.2.2.1.6	responsable DP	Description Réception de la facture et paiement

N° de l'opération	Titre	
A.2.2.2	Mission d'expertise et d'identification	
Action n° :	Responsable DP	Description
A.2.2.2.1	DP	Elaboration d'une liste de consultants (B.E.T) nationaux
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.2.2	DP	Consultation des B.E.T
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.2.3	DP	Rapport d'analyse des offres et choix
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.2.4	DP	Rédaction du contrat et commande
Action n° :	responsable B.E.T national	Description
A.2.2.2.5	B.E.T national	Enquête de terrain <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des problèmes et besoins ; ▪ Identification de la population ciblée ; ▪ Identification des thèmes pédagogiques à enseigner
Action n° :	responsable B.E.T national	Description
A.2.2.2.6	B.E.T national	Elaboration du CDC pour une prestation de service
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.2.7	DP	Réception de la facture et paiement

N° de l'opération	Titre	
A.2.2.3	Mise en œuvre du programme de formation	
Action n° :	Responsable DP	Description
A.2.2.3.1	DP	Elaboration d'une liste des organismes de formation nationaux
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.3.2	DP	Consultation des organismes de formation
Action n° :	Responsable DP	Description
A.2.2.3.3	DP	Rapport d'analyse des offres et choix
Action n° :	responsable DP	Description
A.2.2.2.4	DP	Rédaction du contrat et commande
Action n° :	Responsable B.E.T national	Description
A.2.2.3.5	B.E.T national	Préparation du programme et du planning
Action n° :	Responsable B.E.T national	Description
A.2.2.3.6	B.E.T national	Dispense des cours
Action n° :	Responsable B.E.T national	Description
A.2.2.3.7	B.E.T national	Approbation de la mission et paiement de l'organisme

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.2.1.1	1/09/07	1	8/09/07
Action n° : A.2.2.1.2	1/09/07	1	8/09/07
Action n° : A.2.2.1.3	8/09/07	1	15/09/07
Action n° : A.2.2.1.4	15/09/07	1	22/09/07
Action n° : A.2.2.1.5	01/10/07	4	30/10/07
Action n° : A.2.2.1.6	17/11/07	1	24/11/07

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.2.2.1	8/12/07	1	15/12/07
Action n° : A.2.2.2.2	15/12/07	1	22/12/07
Action n° : A.2.2.2.3	22/12/07	1	26/01/08
Action n° : A.2.2.2.4	26/01/08	1	02/02/08
Action n° : A.2.2.2.5	02/02/08	3	23/02/08
Action n° : A.2.2.2.6	23/02/08	2	08/03/08
Action n° : A.2.2.2.7	08/03/08	1	15/03/08

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.2.3.1	15/03/08	1	22/03/08
Action n° : A.2.2.3.2	22/03/08	1	29/03/08
Action n° : A.2.2.3.3	29/03/08	1	5/04/08
Action n° : A.2.2.2.4	5/04/08	1	12/04/08
Action n° : A.2.2.3.5	12/04/08	1	19/04/08
Action n° : A.2.2.3.6		D'après le planning	
Action n° : A.2.2.3.7		D'après la planning	

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'opération A.2.2 tel que prévu au DTF de base : Euros

Opération A.2.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
Action n° : A.2.2.1.1				euros	
Action n° : A.2.2.1.2				euros	
Action n° : A.2.2.1.3					
Action n° : A.2.2.1.4					
Action n° : A.2.2.1.5	2000				
Action n° : A.2.2.1.6					

Opération A.2.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
Action n° : A.2.2.2.1				euros	
Action n° : A.2.2.2.2				euros	
Action n° : A.2.2.2.3					
Action n° : A.2.2.2.4					
Action n° : A.2.2.2.5	5000				
Action n° : A.2.2.2.6	2000				
Action n° : A.2.2.2.7					

Coopération Technique Belge

Opération A.2.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total		Autre budget éventuel
Action n° : A.2.2.3.1				euros	
Action n° : A.2.2.3.2				euros	
Action n° : A.2.2.3.3					
Action n° : A.2.2.2.4					
Action n° : A.2.2.3.5	2000				
Action n° : A.2.2.3.6					
Action n° : A.2.2.3.7					

La présente opération se déroule entre l'année et l'année,

Total estimé de l'activité	141 000	48 000	189 000	euros	
---------------------------------------	----------------	---------------	----------------	-------	--

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTPF DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A ALGER
 LE

FICHE D'ACTIVITE 2/3
 Dernière mise à jour : 07/11/2007

Activité N°	A.2.3
Titre de l'activité	Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.
Code budgétaire	A/R2/BI3

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom : Makhlouf Karima	Organisme : INPE	Adresse : INPE Route de hoghar BP503 KEB médéa
Titre : Directrice de l'Administration et des Moyens	N° de téléphone : 025 67 16 87 071 33 97 40	Adresse mail : inpe71@yahoo.fr
Nom : Cerbah Arezki	Organisme : INPE	Adresse : INPE Route de hoghar BP503 KEB médéa
Titre : Directeur de l'ingénierie de formation	N° de téléphone : 025 67 29 73 073 72 42 27	Adresse mail : Cerbah2001@yahoo.fr

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Définition des cours / formations	
A.2.3.1	responsable	Description	Elaborer la convention d'identification et de formulation de l'activité.
Action n° : A.2.3.1.1	responsable	Description	Elaborer les T-d-R des experts locaux et internationaux
Action n° : A.2.3.1.2	responsable	Description	Analyse des offres.
Action n° : A.2.3.1.3	responsable	Description	Recruter les experts (contrat).
Action n° : A.2.3.1.4	responsable	Description	Elaborer le programme de la GIRE.
Action n° : A.2.3.1.5	responsable	Description	Paieement de l'expert.
Action n° : A.2.3.1.6	responsable	Description	

N° de l'opération	Titre	
A.2.3.2	Mobilisation des experts formateurs	
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.2.1		Elaborer les T-d-R des experts - formateurs.
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.2.2		Analyse des offres
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.2.3		Recruter les experts formateurs (contrat)
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.2.4		Paiement des formateurs

N° de l'opération	Titre	
A.2.3.3	Organisation et gestion des sessions de formation :	
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.3.1		Arrêter les listes des participants par session en collaboration avec la DP.
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.3.2		Déterminer les dates de déroulement des sessions.
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.3.3		Elaborer et produire les supports pédagogiques de formation.
Action n° :	responsable	Description
A.2.2.3.4		Réaliser les sessions de formation
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.3.5		Evaluer les sessions de formation
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.3.6		Actualiser le programme et l'organisation des sessions de formation

N° de l'opération	Titre	
A.2.3.4	Mobiliser les équipements et locaux pédagogiques :	
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.4.1		Identification et affectation des équipements pédagogiques.
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.4.2		Identification et affectation des locaux pédagogiques.

N° de l'opération	Titre	
A.2.3.5	Hébergement des participants :	
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.5.1		Accueil des participants
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.5.2		Affectation des chambres aux participants.
Action n° :	responsable	Description
A.2.3.5.3		Servir le petit déjeuner.

N° de l'opération A.2.3.6	Titre Restauration des participants :	
Action n° : A.2.3.6.1	responsable	Description Servir les pauses café.
Action n° : A.2.3.6.2	responsable	Description Restaurer les participants

N° de l'opération A.2.3.7	Titre Transport des participants et intervenants :	
Action n° : A.2.3.7.1	responsable	Description Assurer le transport des formateurs

N° de l'opération A.2.3.8	Titre Facturation et paiement :	
Action n° : A.2.3.8.1	responsable	Description Elaborer les factures de la prise en charge
Action n° : A.2.3.8.2	responsable	Description Paiement des factures

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A2.2.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action A.2.2.1.1	01/12/2007	08 semaines	30/01/2008
N° de l'action A.2.2.1.2	09/02/2008	3 semaines	28/02/2008
N° de l'action A.2.2.1.3	09/02/2008	1 semaine	14/02/2008
N° de l'action A.2.2.1.4	09/02/2008	1 semaine	14/02/2008
N° de l'action A.2.2.1.5	16/02/2008	3 semaines	06/03/2008
N° de l'action A.2.2.1.6	08/03/2008	1 semaine	13/03/2008

Opération A2.2.2

N° de l'action A.2.2.2.1	09/02/2008	3 semaines	28/02/2008
N° de l'action A.2.2.2.2	09/02/2008	1 semaine	14/02/2008
N° de l'action A.2.2.2.3	09/02/2008	1 semaine	14/02/2008
N° de l'action A.2.2.2.4	09/02/2008	08 semaines	31/12/2008

Opération A2.2.3

N° de l'action A.2.2.3.1	16/02/2008	2 semaines	28/02/2008
N° de l'action A.2.2.3.2	23/02/2008	1 semaine	28/02/2008
N° de l'action A.2.2.3.3	23/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.3.4	08/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.3.5	12/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.3.6	27/12/2008	1 semaines	31/12/2008

Opération A2.2.4

N° de l'action A.2.2.4.1	23/03/2008	2 semaines	6/03/2008
N° de l'action A.2.2.4.2	23/03/2008	2 semaines	6/03/2008

Opération A2.2.5

N° de l'action A.2.2.5.1	07/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.5.2	07/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.5.3	08/03/2008	8 semaines	31/12/2008

Opération A2.2.6

N° de l'action A.2.2.6.1	08/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.6.2	08/03/2008	8 semaines	31/12/2008

Opération A2.2.7

N° de l'action A.2.2.7.1	07/03/2008	8 semaines	31/12/2008
-----------------------------	------------	------------	------------

Opération A2.2.8

N° de l'action A.2.2.8.1	15/03/2008	8 semaines	31/12/2008
N° de l'action A.2.2.8.2	22/03/2008	8 semaines	31/12/2008

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

	Budget contribution belge	Total en DA	Total		Autre budget éventuel
N° de l'opération A.2.2.1				euros	
N° de l'opération A.2.2.2				euros	
N° de l'opération A.2.2.3				euros	
N° de l'opération A.2.2.4				euros	
N° de l'opération A.2.2.5				euros	
N° de l'opération A.2.2.6				euros	

Total estimé des opérations		249 300 EUR		euros	
-----------------------------	--	-------------	--	-------	--

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique
Côtier Algérois 02A

FICHE D'ACTIVITE N°A.2.4
 24 Novembre 2007

Activité N°	A.2.4
Titre de l'activité	Colloques et journées thématiques
Code budgétaire	A/R2/BL4

Partie 1 (qui, qu'on)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Malika	Organisme DP	Adresse :
Titre	N° de téléphone	Adresse mail :

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
A.2.4.1	Contact avec l'ENSH (code budget A/R2/BL4)	
Action n° : A.2.4.1.1	responsable DP	Description Prise de contact.
Action n° : A.2.4.1.2	responsable DP	Description Etablir la manière de collaboration
Action n° : A.2.4.1.3	responsable DP	Description Elaboration d'une stratégie de déroulement du colloque

N° de l'opération	Titre	Description
A.2.4.2	Mise au point des thèmes abordés (code budget A/R2/BL4)	
Action n° : A.2.4.2.1	responsable DP	Description Rédaction du contrat de l'ENSH.
Action n° : A.2.4.2.2	responsable B.E.T national	Description <ul style="list-style-type: none"> ■ Identification des thèmes pédagogiques ■ Identification des experts (profil)
Action n° : A.2.4.2.3	Responsable DP	Description Elaboration d'une liste d'orateurs en collaboration entre DP – ABH et ENSH

N° de l'opération	Titre	
A.2.4.3	Recherche de salles de Colloque (code budget A/R2/BL4)	
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.3.1	-Malika	Contact et visite des salles : (palais de la culture, Riadh El Feth, Bastion 23, Hôtel El Riadh, Bibliothèque nationale d'El Hamma, Hôtel Sofitel, Hôtel El Aurassi ?...)
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.3.2	-Malika	Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.3.3	-Malika	Réception des factures et paiement

N° de l'opération	Titre	
A.2.4.4	Mise en œuvre du Colloque (code budget A/R2/BL4)	
Action n° :	responsable	Description
A.2.4.4.1	DP	Prise de contact avec les orateurs
Action n° :	responsable	Description
A.2.4.4.2	DP	Rédaction du contrat et commande
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.4.3	B.E.T national	Préparation du programme et du planning
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.3.4	B.E.T national	Réalisation du colloque
Action n° :	Responsable	Description
A.2.4.3.5	B.E.T national	Approbation et paiement des orateurs
Action n° :	responsable	Description
A.2.4.2.6	DP	Commande, réception de la facture et paiement de l'ENSH

Partie 2 (quantit)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.4.1.1	24/11/07	1 semaine	1/12/07
Action n° : A.2.4.1.2	1/12/07	1 semaine	8/12/07
Action n° : A.2.4.1.3	8/12/07	2 semaines	22/12/07

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.4.2.1	22/12/07	2 semaines	05/01/08
Action n° : A.2.4.2.2	05/01/08	4 semaines	02/02/08
Action n° : A.2.4.2.3	02/02/08	2 semaines	16/02/08

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.4.3.1	05/01/08	1 semaine	12/01/08
Action n° : A.2.4.3.2	12/01/08	1 semaine	19/01/08
Action n° : A.2.2.3.3			

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.2.4.4.1	16/02/08	2 semaines	01/03/08
Action n° : A.2.4.4.2	16/02/08	3 semaines	08/03/08
Action n° : A.2.2.4.3	08/03/08	4 semaines	05/04/08
Action n° : A.2.2.4.4	05/04/08	1 semaine	12/04/08
Action n° : A.2.2.4.5	12/04/08	1 semaine	19/04/08
Action n° : A.2.2.4.6	12/04/08	1 semaine	19/04/08

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'opération A.2.4 tel que prévu au DTF de base : Euros

Opération A.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	Autre budget éventuel
Action n° :					
A.2.4.1.1				euros	
Action n° :					
A.2.4.1.2				euros	
Action n° :					
A.2.2.1.3					

Opération A.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	Autre budget éventuel
Action n° :					
A.2.4.2.1				euros	
Action n° :					
A.2.4.2.2				euros	
Action n° :					
A.2.4.2.3					

Opération A.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	Autre budget éventuel
Action n° :					
A.2.4.3.1				euros	
Action n° :					
A.2.4.3.2				euros	
Action n° :					
A.2.4.3.3					

Opération A.2.1	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	Autre budget éventuel
Action n° :					
A.2.4.4.1				euros	
Action n° :					
A.2.4.4.2				euros	
Action n° :					
A.2.4.4.3					
Action n° :					
A.2.4.4.4					
Action n° :					
A.2.4.4.5					
Action n° :					
A.2.4.4.6					

La présente opération se déroule entre l'année et l'année,

Total estimé de l'activité				euros	

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A ALGER
 LE 20 mars 2007 ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE BASSIN
 HYDROGRAPHIQUE ALGEROIS HODNA SOUMAMAM.

FICHE D'ACTIVITE n°A2.7
 Dernière mise à jour : 24/11/07

Activité N°	A2.7
Titre de l'activité	Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique
Code budgétaire	A/R2/BL7

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Nadia GERRI	Organisme ABH6AHS	Adresse :
Titre Responsable de la Communication	N° de téléphone	Adresse mail

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
A2.7.1	Réunions ordinaires du Comité de bassin Hydrographique	
Action n° : A2.7.1.1	responsable Malika Hechiche	Description Lettre de la Direction du Programme au Président du CBH pour lui signaler la disponibilité du Programme et ses ressources budgétaires pour organiser une réunion. Décision du Président, notification de l'ordre du jour et choix d'une date
Action n° : A2.7.1.2	responsable Nadia GERRI	Description Organisation de la réunion : salle (100.000DZD), transport (100.000DZD), hébergement(100.000DZD), restauration (50.000DZD), convocations et support d'information (500.000DZD), Impression et diffusion du PV (50.000DZD)
Action n° : A2.7.1.3	responsable Nadia GERRI	Description Réalisation d'animations visuelles destinées à être projetées durant la réunion, en fonction de l'ordre du jour proposé.
Action n° : A2.7.1.4	responsable Nadia GERRI	Description Réception des factures des fournisseurs et transmission au Programme pour paiement

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimées sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A2.7.1.1	14/10/06	6 semaines	25/11/06
Action n° : A2.7.1.2	25/11/06	1 semaine	02/12/06
Action n° : A2.7.1.3	02/12/06	2 semaines	16/12/06
Action n° : A2.7.1.4	16/12/06	1 semaines	23/12/06

NB : Il est prévu que le comité se réunisse deux fois par an (en Avril et en Octobre).

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenu par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 21.000 Euros

N° de l'opération	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	euros	Autre budget éventuel
A2.7.1	6500		6500	euros	

La présente opération se répète tous les six mois

Total estimé de l'activité				euros	

**Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier
algérois 02A**

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A ALGER
LE ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE NATIONALE DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES (ANRH)

FICHE D'ACTIVITÉ N° A.3.1
Dernière mise à jour : 23.02.2008

Activité N°	A.3.1
Titre de l'activité	Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique
Code budgétaire	A/R3/BL1

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Norm	Organisme	Adresse :
Rabhaoui et Belaidi	A.N.R.H	RN° 19 BP 150 Guerouaou, Bida
Titre	N° de téléphone	Adresse Mail
Ingénieur d'état	025.39.90.25/24	

Détail de l'activité décomposée en opérations (chaque opération élémentaire doit être complètement décrite et décomposée en actions, l'inscription de chaque opération dans l'activité concernée doit être précisée) :

N° de l'opération	Titre	Description
A.3.1.1	Équipement des piézomètres existants dans la plaine de Mitidja	
Action n° : A.3.1.1.1	responsable M _r Belaidi et Rabhaoui	Description Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et détermination du nombre de piézomètres à équiper par des enregistreurs continus.
Action n° : A.3.1.1.2	responsable M _r Messrati et Salli	Description Préparation d'un cahier des charges pour la consultation du marché concernant les enregistreurs continus pour les piézomètres.
Action n° : A.3.1.1.3	responsable M _r Salhi	Description Consultation des fournisseurs ou d'importateurs spécialisés.
Action n° : A.3.1.1.4	responsable Commission	Description Analyse des offres, choisir le type le mieux adapté.
Action n° : A.3.1.1.5	responsable M _r	Description Préparation d'un bon de commande, signé par la Direction du Programme.
Action n° : A.3.1.1.6	responsable M _r	Description Fourniture et installation des appareils avec logiciel. Validation de la facture.
Action n° : A.3.1.1.7	responsable M _r	Description Formation du personnel sur le mode d'utilisation

N° de l'opération	Titre
-------------------	-------

A.3.1.2	Développement des piézomètres résultants d'un problème de colmatage
Action n° : A.3.1.2.1	responsable Rabehaoui et Belaidi Description Campagne piézomètres au niveau de la Mitidja.
Action n° : A.3.1.2.2	responsable Rabehaoui et Belaidi Description Détermination du nombre de piézomètre à développer et consultation des entreprises nationales spécialisées dans le développement des forages.
Action n° : A.3.1.2.3	responsable mesrati Description Élaboration d'une liste de consultants
Action n° : A.3.1.2.4	 Description Consultation
Action n° : A.3.1.2.5	responsable ANRH/DG Description Réception des offres et choix de l'Entreprise de développement.
Action n° : A.3.1.2.6	responsable Description Préparation de la lettre de commande, signée par la DP
Action n° : A.3.1.2.7	responsable M. Belaidi et Rabehaoui Description Démarrage des travaux et suivi permanent des opérations de développement par l'ANRH/DRC.
Action n° : A.3.1.2.8	responsable M. Belaidi et Rabehaoui Description Signature des attachements, approbation de la facture pour paiement.

N° de l'opération A.3.1.3	Titre Achat du matériel d'acquisition d'information complémentaire sur la qualité des eaux de l'aquifère	
Action n° A.3.1.3.1	responsable M. Belaidi et Rabehaoui Description Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et mise sur pied d'une campagne de mesure des paramètres complémentaires.	
Action n° : A.3.1.3.2	responsable M. Description Rédaction des termes de référence pour l'acquisition de :	<ul style="list-style-type: none"> - Deux sondes de mesure des niveaux d'eau et de profondeur (sonore ou lumineuse) - Une sonde multiparamètre pour des mesures de niveau d'eau, conductivité et température de l'eau ; - Deux préleveurs à différentielle profondeeur ; - Un ordinateur portable pour télécharger les données sur terrain au niveau des piézomètres équipés. - Escabeau en échafaudage pour les piézomètres.
Action n° : A.3.1.3.3	responsable M. Description Consultation des importateurs, réception des offres ;	
Action n° : A.3.1.3.4	responsable M. Description Examen des offres et choix d'un fournisseur ;	
Action n° : A.3.1.3.5	responsable M. Description Élaboration d'un bon de commande ;	
Action n° : A.3.1.3.6	responsable M. Description Fourniture du matériel nécessaire, acceptation de la facture ;	

N° de l'opération	Titre	Description
A.3.1.4	Collection d'information régulière sur le niveau piézométrique de la nappe.	
Action n° : A.3.1.4.1	responsable M ^r . Belaidi et Rabhaoui	Description Rationalisation du réseau piézométrique afin de conserver les ouvrages représentatifs et fonctionnels.
Action n° : A.3.1.4.2	responsable M ^r . Belaidi et Rabhaoui	Description Campagnes mensuelles de mesures pour les piézomètres équipés par le Programme.
Action n° : A.3.1.4.3	responsable M ^r . Belaidi et Rabhaoui	Description Campagnes semestrielles de collecte de mesures complémentaires sur les sites choisis dans l'action A.3.1.3.1.
Action n° : A.3.1.4.4	responsable M ^r . Rabhaoui	Description Mettre à jour l'information dans la base de données (BADGE)
Action n° : A.3.1.4.5	responsable M ^r . Belaidi et Rabhaoui	Description Réactualisation des cartes piézométriques à partir des données actuelles et édition du rapport sur l'état de la nappe.

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A.3.1.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.1.1.1	03/11/2007	01	10/11/2007
Action n° : A.3.1.1.2	10/11/2007	02	24/11/2007
Action n° : A.3.1.1.3	01/03/2008	04	01/04/2008
Action n° : A.3.1.1.4	01/04/2008	02	16/04/2008
Action n° : A.3.1.1.5	16/04/2008	01	24/04/2008
Action n° : A.3.1.1.6	01/05/2008	08	01/07/2008
Action n° : A.3.1.1.7	01/05/2008	08	01/07/2008

Opération A.3.1.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.1.2.1	03/11/2007	01	10/11/2007
Action n° : A.3.1.2.2	10/11/2007	04	08/12/2007
Action n° : A.3.1.2.3	24/11/2007	1	01/01/2008
Action n° : A.3.1.2.4	01/03/2008	2	16/03/2008
Action n° : A.3.1.2.5	16/03/2008	01	24/03/2008
Action n° : A.3.1.2.6	24/03/2008	01	01/04/2008
Action n° : A.3.1.2.7	01/04/2008	03	24/04/2008
Action n° : A.3.1.2.8	24/04/2008	01	01/05/2008

Opération A.3.1.3

N° de l'opération	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A.3.1.3.1	03/11/2007	01	10/11/2007
Action n° : A.3.1.3.2	01/05/2008	04	01/06/2008
Action n° : A.3.1.3.3	01/05/2008	05	08/06/2008
Action n° : A.3.1.3.4	08/06/2008	02	24/06/2008
Action n° : A.3.1.3.5	24/06/2008	01	01/07/2008
Action n° : A.3.1.3.6	01/07/2008	08	01/09/2008

Opération A.3.1.4

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.1.4.1	01/10/2008	04	01/11/2008
Action n° : A.3.1.4.2	01/11/2008	144	01/11/2011
Action n° : A.3.1.4.3	01/11/2008	144	01/11/2011
Action n° : A.3.1.4.4	01/11/2008	144	01/11/2011
Action n° : A.3.1.4.5	01/11/2008	144	01/11/2011

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenue par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : **50 000 €**

N° de l'opération	Titre	Détermination d'une zone pilote et équipement des piézomètres existants dans la zone (code budget A/R3/BL 1)		total		Autre budget éventuel
		Budget contribution belge	Budget contribution algérienne			
N° de l'action A.3.1.0.1					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.2					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.3					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.4					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.5					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.6		20 000		20 000	Euros	
N° de l'action A.3.1.0.7					Euros	
N° de l'action A.3.1.0.8		10 000		10 000	Euros	

N° de l'opération	Titre	Développement des piézomètres résultants d'un problème de colmatage (code budget A/R3/BL 1)		total		Autre budget éventuel
		Budget contribution belge	Budget contribution algérienne			
N° de l'action A.3.1.1.1					Euros	
N° de l'action A.3.1.1.2					Euros	
N° de l'action A.3.1.1.3					Euros	
N° de l'action A.3.1.1.4					Euros	
N° de l'action A.3.1.1.5					Euros	
N° de l'action A.3.1.1.6		12 000		12 000	Euros	

N° de l'opération A.3.1.2	Titre		total	Autre budget éventuel
	Détermination d'une zone pilote et achat du matériel d'acquisition d'information complémentaire sur la qualité des eaux de l'aquifère	Budget contribution belge		
N° de l'action A.3.1.2.1				Euros
N° de l'action A.3.1.2.2				Euros
N° de l'action A.3.1.2.3				Euros
N° de l'action A.3.1.2.4				Euros
N° de l'action A.3.1.2.5				Euros
N° de l'action A.3.1.2.6	8 000		8 000	Euros

N° de l'opération A.3.1.3	Titre				Autre budget éventuel
	Collection d'information régulière sur le niveau piézométrique de la nappe.		total		
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne			
N° de l'action A.3.1.3.1				Euros	
N° de l'action A.3.1.3.2				Euros	
N° de l'action A.3.1.3.3				Euros	
N° de l'action A.3.1.3.4				Euros	
N° de l'action A.3.1.3.5				Euros	

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTPF DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
 ALGER LE ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE
 NATIONALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES (ANRH)

FICHE D'ACTIVITÉ N° A.3.3
 Dernière mise à jour : 23.02.2008

Activité N°	A.3.3
Titre de l'activité	Carte de vulnérabilité de la nappe à la pollution
Code budgétaire	AR3/BL3

Partie I (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Bouchama, SAI , Salmi	Organisme A.N.R.H	Adresse :
Titre Ingénieurs d'état	N° de téléphone	Adresse Mail

N° de l'opération A.3.3.1	Titre Récolte de données par l'ANRH	
Action n° : A.3.3.1.1	responsable Bouchama ,SAI et Salmi	Description Collecte et analyse des données existantes sur l'aquifère de la Mitidja (Cartographiques et numériques)
Action n° : A.3.3.1.2	responsable Bouchama ,SAI et Salmi	Description Détermination des sites les plus vulnérables (de la nappe de la Mitidja)
Action n° : A.3.3.1.3	responsable Bouchama ,SAI et Salmi	Description Récolte des données de la zone pilote (région El Harrach- Hamiz).
Action n° : A.3.3.1.4	responsable Bouchama ,SAI et Salmi	Description Etablissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.

N° de l'opération	Titre Recrutement d'un consultant international « vulnérabilité »
--------------------------	--

A.3.3.2		
Action n° : A.3.3.2.1	responsable Bouchama ,SAI et Salihi	Description Rédaction d'un CDC
Action n° : A.3.3.2.2	responsable Bouchama ,SAI et Salihi	Description Établissement d'une liste de consultants
Action n° : A.3.3.2.3	responsable Bouchama ,SAI et Salihi	Description Consultation des experts (consultation sélective)
Action n° : A.3.3.2.4	Responsable Bouchama ,SAI et Salihi	Description Réception et analyse des offres avec choix.
Action n° : A.3.3.2.5	Responsable DP	Description Préparation du contrat
Action n° : A.3.3.2.6	Responsable DP	Description Établissement de la lettre de commande et paiement

N° de l'opération A.3.3.3	Titre Etude générale « vulnérabilité »	
Action n° : A.3.3.3.1	responsable consultant	Description Diagnostic et analyse de l'existant
Action n° : A.3.3.3.2	ANRH /consultant	Description Validation du site en collaboration avec l'ANRH
Action n° : A.3.3.3.3	Responsable Consultant	Description Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis
Action n° : A.3.3.3.4	Responsable ANRH /consultant	Description Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité
Action n° : A.3.3.3.5	Responsable ANRH /consultant	Description Rédaction d'un rapport et restitution

N° de l'opération A.3.3.4	Titre Formation des ingénieurs sur le SIG	
Action n° : A.3.3.4.1	responsable	Description Achat d'une licence
Action n° : A.3.3.4.2	ANRH /consultant	Description Formation des ingénieurs au logiciel

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A.3.3.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.3.1.1	01/10/2007	5	8/11/2007
Action n° : A.3.3.1.2	7/11/2007	2	24/11/2007
Action n° : A.3.3.1.3	24/11/2007	1	30/11/2007
Action n° : A.3.3.1.4	01/01/2008	1	08/01/2008

Opération A.3.3.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.3.2.1	01/11/2007	4	01/12/2007
Action n° : A.3.3.2.2	24/11/2007	1	31/12/2007
Action n° : A.3.3.2.3	01/12/2007	8	01/02/2008
Action n° : A.3.3.2.4	01/02/2008	4	01/03/2008
Action n° : A.3.3.2.5	01/03/2008	1	08/03/2008
Action n° : A.3.3.2.6	08/03/2008	1	16/03/2008

Opération A.3.3.3

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.3.3.1	20/03/2008	1	28/03/2008
Action n° : A.3.3.3.2	20/03/2008	1	28/03/2008
Action n° : A.3.3.3.3	15/04/2008	1	23/04/2008
Action n° : A.3.3.3.4	01/05/2008	1	08/05/2008
Action n° : A.3.3.3.5	01/05/2008	1	08/05/2008

Opération A.3.3.4

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
--	---------------	------------------	-------------

Coopération Technique Belge

Action n° : A.3.3.4.1	01/06/2008	1	08/06/2008
Action n° : A.3.3.4.2	08/06/2008	2	24/06/2008

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenue par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 39 750 Euros

Coopération Algéro-belge

Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
ALGER LE ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE
NATIONALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES (ANRH)

FICHE D'ACTIVITÉ N° A.3.5

Dernière mise à jour : 08/02/ 2008

Activité N°	A.3.5
Titre de l'activité	Amélioration des périmètres de protection des captages AEP
Code budgétaire	A/R3/BL5

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom Bouchama et Benmessaoud	Organisme A.N.R.H	Adresse :
Titre Ingénieurs d'état	N° de téléphone	Adresse Mail

N° de l'opération A.3.5.1	Titre : Étude de protection des champs captant à l'échelle nationale par l'union européenne	
N° de l'opération A.3.5.1.1	responsable UE	Description Proposition d'une méthodologie générale de protection appropriée aux différents champs de captage

N° de l'opération A.3.5.2	Titre Étude de protection d'un champs de captage sur un site proposé par l'ANRH	
Action n° : A.3.5.2.1	Responsable EU Bouchama et Benmessaoud	Description Collecte des données existantes
Action n° : A.3.5.2.2	Responsable EU Bouchama et Benmessaoud	Description Proposition de sites
Action n° : A.3.5.2.3	Responsable EU Bouchama et Benmessaoud	Description Etablissement d'un rapport

N° de l'opération	Titre	
A.3.5.3	Recrutement d'un consultant international	
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.3.1	ANRH , DP	Rédaction d'un CDC
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.3.2	ANRH , DP	Établissement d'une liste de consultants
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.3.3	ANRH , DP	Consultation des experts (Appel d'offres)
Action n° :	re ANRH , DP	Description
A.3.5.3.4	DP sponsable	Réception et analyse des offres avec choix.
Action n° :	respo ANRH , DP nsable	Description
A.3.5.3.5	ANRH , DP nsable	Préparation du contrat
Action n° :	Responsable	Description
A.3.5.3.6	DP	Établissement de la lettre de commande et paiement

N° de l'opération	Titre	
A.3.5.4	Étude générale de protection	
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.4.1	CONSULTANT	Diagnostic et analyse de l'existant
Action n° :	ANRH	Description
A.3.5.4.2	CONSULTANT	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité
Action n° :	ANRH	Description
A.3.5.4.3	CONSULTANT	Validation du site en collaboration avec l'ANRH
Action n° :	Responsable	Description
A.3.5.4.4	CONSULTANT	Recommandations générales des sites choisis
Action n° :	Responsable	Description
A.3.5.4.5	CONSULTANT	Rédaction d'un rapport et recommandations

N° de l'opération	Titre	
A.3.5.5	Récotte de données supplémentaires par l'ANRH pour le site pilote	
Action n° :	Responsable	Description
A.3.5.5.1	Bouchama et Bemnessaoud	Complément et recueil d'informations supplémentaires du site pilote suivant les recommandations de l'Expert.
Action n° :	Responsable	Description
A.3.5.5.2	Bouchama et Bemnessaoud	Présentation et restructuration des données avec leurs classements

N° de l'opération	Titre	
A.3.5.6	Étude technique et approfondie du site choisi	
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.6.1	CONSULTANT	Analyse des données
Action n° :	responsable	Description
A.3.5.6.2	CONSULTANT	Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis
Action n° :	Responsable	Description
	CONSULTANT	Description

Coopération Technique Belge

A.3.5.6.3		Proposition de délimitation des périmètres de protection
Action n° : A.3.5.6.4	Responsable	Description Rédaction d'un rapport : Propositions et réglementation par rapport à la loi 2005

N° de l'opération A.3.5.7	Titre Réalisation et installation du périmètre de protection
------------------------------	---

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A.3.5.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.1.1	01/01/2008	28	01/07/2008

Opération A.3.5.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.2.1	01/07/2008	2	16/07/2008
Action n° : A3.5.2.2	01/08/2008	2	16/08/2008
Action n° : A3.5.2.3	16/08/2008	1	24/08/2008

Opération A.3.5.3

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.3.1	24/08/2008	3	16/09/2008
Action n° : A3.5.3.2	16/09/2008	1	24/09/2008
Action n° : A3.5.3.3	24/09/2008	4	24/10/2008
Action n° : A3.5.3.4	24/10/2008	2	08/11/2008
Action n° : A3.5.3.5	08/11/2008	1	16/11/2008
Action n° : A3.5.3.6	16/11/2008	1	24/11/2008

Opération A.3.5.4

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.4.1	01/12/2008	2	16/12/2008
Action n° : A3.5.4.2	01/12/2008	2	16/12/2008
Action n° : A3.5.4.3	01/12/2008	2	16/12/2008
Action n° : A3.5.4.4	01/12/2008	2	16/12/2008
Action n° : A3.5.4.5	01/12/2008	2	16/12/2008

Opération A.3.5.5

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.5.1	24/12/2008	2	08/01/2009
Action n° : A3.5.5.2	24/12/2008	2	08/01/2009

Opération A.3.5.6

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.6.1	16/01/2009	2	01/02/2009
Action n° : A3.5.6.2	16/01/2009	2	01/02/2009
Action n° : A3.5.6.3	01/02/2009	1	08/02/2009
Action n° : A3.5.6.4	01/02/2009	1	08/02/2009

Opération A.3.5.7

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A3.5.7.1	01/03/2009	8	01/05/2009

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenue par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 50 000 Euros

Coopération Algéro-belge
Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A ALGER
 ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE NATIONALE DES
 RESSOURCES HYDRAULIQUES (ANRH)

FICHE D'ACTIVITÉ N° A.3.8
 Dernière mise à jour : 23.02.2008

Activité N°	A.3.8
Titre de l'activité	Recharge artificielle
Code budgétaire	A/R3/BL8

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom SALHI Hamza, AYAD Abdelmalek et Mesrati Toufik	Organisme A.N.R.H	Adresse : 40, Avenue Mohammedi- Bir Mourad Rais Alger
Titre : Recharge artificielle (Nappe de la Mitidja)	N° de téléphone (213) 021.54.25.56/54.25.58	Adresse Mail Adresse mail : anrh@anrh.dz dhyg@anrh.dz

N° de l'opération	Titre	Description
A.3.8.1	Récolte des données par l'ANRH	
Action n° : A.3.8.1.1	responsable Salhi, Mesrati	Description Collecte des données du site expérimental et visite du site
Action n° : A.3.8.1.2	responsable Salhi, Mesrati	Description Étude de validation du site
Action n° : A.3.8.1.3	responsable Salhi, Mesrati	Description Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.

N° de l'opération	Titre	Description
A.3.8.2	Consultation nationale pour le choix d'une entreprise de réalisation de travaux	
Action n° : A.3.8.2.1	responsable Salhi, Mesrati	Description Établissement d'un CDC
Action n° : A.3.8.2.2	responsable Salhi,	Description Établissement d'une liste de consultants

	Mestrati	
Action n° : A.3.8.2.3	responsable Salhi, Mestrati	Description Lancement de l'appel d'offre
Action n° : A.3.8.2.4	resp onnable Salhi, Mestrati	Description Réception et analyse des offres avec choix du consultant
Action n° : A.3.8.2.5	Responsable DP	Description Préparation du contrat d'entreprise
Action n° : A.3.8.2.6	Responsable DP	Description Établissement de la lettre de commande et paiement

N° de l'opération A.3.8.3	Titre Nettoyage des bassins expérimentaux (Site expérimental de l'ANRH)	
Action n° : A.3.8.3.1	responsable entreprise	Description Utilisation d'un Bulldozer et Poclain pour raclez la vase du fond des bassins déposé suite aux différents remplissages
Action n° : A.3.8.3.2	responsable entreprise	Description Enlever la vase de l'intérieur du site expérimentale vers une décharge (Utilisation d'un Poclain et Camion)

N° de l'opération A.3.8.4	Titre : Remplissage des bassins expérimentaux	
Action n° : A.3.8.4.1	responsable entreprise	Description Faire une tranchée, en face de la vanne principale du site expérimental pour détourner l'eau de l'oued vers la conduite d'eau pour le remplissage des bassins (Utilisation d'un Poclain).
Action n° : A.3.8.4.2	responsable entreprise	Description Intervention ponctuelle de l'engin pendant 2-4 jours pour s'assurer que le remplissage des bassins se fait correctement

N° de l'opération A.3.8.5	Titre : Bilan hydrogéologique et économique	
Action n° : A.3.8.5.1	responsable	Description Suivi permanent du niveau de la nappe pendant toute la durée du projet et après
Action n° : A.3.8.7.2	responsable	Description Évaluation de la recharge de la nappe
Action n° : A.3.8.7.3	responsable	Description Évaluation économique du projet

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRÉ se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A.3.1.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.8.1.1	01/01/2008	2	16/01/2008
Action n° : A.3.8.1.1	16/01/2008	1	24/01/2008
Action n° : A.3.8.1.2	24/01/2008	1	01/02/2008

Opération A.3.1.2

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action: A.3.8.2.1	08/06/2008	1	16/06/2008
N° de l'action : A.3.8.2.2	16/06/2008	1	24/06/2008
N° de l'action: A.3.8.2.3	24/06/2008	4	24/07/2008
N° de l'action: A.3.8.2.4	24/07/2008	2	08/08/2008
N° de l'action: A.3.8.2.5	08/08/2008	1	16/08/2008
N° de l'action: A.3.8.2.6	16/08/2008	1	24/08/2008

Opération A.3.1.3

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action: A.3.8.3.1	24/08/2008	4	24/09/2008
N° de l'action : A.3.8.3.2	24/09/2008	2	08/10/2008

Opération A.3.1.4

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action: A.3.8.4.1	08/10/2008	4	08/11/2008
N° de l'action : A.3.8.4.2	08/11/2008	2	24/11/2008

Opération A.3.1.5

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
N° de l'action: A.3.8.5.1	01/01/2008		Ouvert
N° de l'action : A.3.8.5.2	01/09/2008	8	01/11/2008
N° de l'action: A.3.8.5.3	01/11/2008	1	08/11/2008

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenue par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 50 000 Euros

N° de l'opération	Titre	Budget contribution	Budget contribution	total		Autre budget éventuel
A.3.8.1	Détermination d'une zone pilote et équipement des piézomètres existants dans la zone	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne			
				total		
N° de l'action A.3.8.1.1					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.2					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.3					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.4					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.5					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.6		20000		20000	Euros	
N° de l'action A.3.8.1.7					Euros	
N° de l'action A.3.8.1.8		10000		10000	Euros	

N° de l'opération	Titre	Budget contribution	Budget contribution	total		Autre budget éventuel
A.3.8.2	Détermination d'une zone pilote et achat du matériel d'acquisition d'informations complémentaires sur la qualité des eaux de l'aquifère.	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne			
				total		
N° de l'action A.3.8.2.1					Euros	
N° de l'action A.3.8.2.2					Euros	
N° de l'action A.3.8.2.3					Euros	
N° de l'action A.3.8.2.4					Euros	
N° de l'action A.3.8.2.5					Euros	
N° de l'action A.3.8.2.6		20000		20000	Euros	

Coopération Technique Belge

N° de l'opération	Titre			
A.3.8.3	Collecte d'information régulière sur le niveau piézométrique de la nappe.			
	Budget contribution belge	Budget contribution algérienne	total	Autre budget éventuel
N° de l'action A.3.8.3.1				Euros
N° de l'action A.3.8.3.2				Euros
N° de l'action A.3.8.3.3				Euros
N° de l'action A.3.8.3.4				Euros
N° de l'action A.3.8.3.5				Euros

Coopération Algéro-belge

Gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin hydrographique côtier algérois 02A

ANNEXE AU DTFP DE LA CONVENTION DE COLLABORATION SIGNÉE A
ALGER LE ENTRE LE PROGRAMME ET L'AGENCE
NATIONALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES (ANRH)

FICHE D'ACTIVITÉ N° A.3.9

Dernière mise à jour : 23 .02. 2008

Activité N°	A.3.9
Titre de l'activité	Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe
Code budgétaire	A/R3/BI9

Partie 1 (qui, quoi)

Personne responsable du suivi technique de l'activité:

Nom	Organisme	Adresse :
Mekideche , Berdjia , Salhi	A.N.R.H	
Titre	N° de téléphone	Adresse Mail
Ingénieurs d'état		

N° de l'opération	Titre	
A.3.9.1	Récolte de données par l'ANRH	
Action n° : A.3.9.1.1	responsable Mekideche , Berdjia , Salhi	Description Collecte et analyse des données existantes
Action n° : A.3.9.1.2	responsable Mekideche , Berdjia , Salhi	Description Proposition du site pilote
Action n° : A.3.9.1.3	responsable Mekideche , Berdjia , Salhi	Description Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.

N° de l'opération	Titre
	Recrutement d'un consultant international pour un diagnostic

A.3.9.2		
Action n° : A.3.9.2.1	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Rédaction d'un CDC
Action n° : A.3.9.2.2	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Établissement d'une liste de consultants
Action n° : A.3.9.2.3	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Consultation des experts (appel d'offre)
Action n° : A.3.9.2.4	Responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Réception et analyse des offres avec choix.
Action n° : A.3.9.2.5	Responsable ANRH / DP	Description Préparation du contrat
Action n° : A.3.9.2.6	Responsable ANRH / DP	Description Établissement de la lettre de commande et paiement

N° de l'opération A.3.9.3		
Titre Étude générale de diagnostic		
Action n° : A.3.9.3.1	responsable consultant	Description Analyse de l'existant
Action n° : A.3.9.3.2	ANRH consultant	Description Validation du site en collaboration avec l'ANRH
Action n° : A.3.9.3.3	Responsable Consultant	Description Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité
Action n° : A.3.9.3.4	Responsable ANRH /consultant	Description Étude de diagnostic et recommandation
Action n° : A.3.9.3.5	Responsable ANRH /consultant	Description Rédaction d'un rapport et restitution

N° de l'opération A.3.3.4		
Titre Recrutement d'un consultant international pour lutter contre l'intrusion marine		
Action n° : A.3.9.4.1	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Rédaction d'un CDC
Action n° : A.3.9.4.2	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Établissement d'une liste de consultants
Action n° : A.3.9.4.3	responsable Mekideche , Berdja , Salhi	Description Consultation des experts (appel d'offres)
Action n° : A.3.9.4.4	Responsable Mekideche	Description Réception et analyse des offres avec choix.

	, Berdja , Salhi	
Action n° : A.3.9.4.5	Responsable ANRH / DP	Description Préparation du contrat
Action n° : A.3.9.4.6	Responsable ANRH / DP	Description Établissement de la lettre de commande et paiement

N° de l'opération A.3.9.5	Titre Étude générale de lutte contre l'intrusion marine	
Action n° : A.3.9.5.1	responsable consultant	Description Analyse de l'existant et éventuellement le rapport et les recommandations de diagnostic
Action n° : A.3.9.5.2	ANRH consultant	Description Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité
Action n° : A.3.9.5.3	Responsable Consultant	Description Étude de lutte contre l'intrusion marine
Action n° : A.3.9.5.4	Responsable ANRH /consultant	Description Rédaction d'un rapport et restitution

Partie 2 (quand)

Chaque action décrite dans la partie 1 ci-dessus doit avoir une date de début, une durée et une date de fin exprimée sur un calendrier. Le calendrier sera régulièrement ajusté au cours du déroulement de l'action. Le Programme GIRE se charge de reporter le calendrier des actions sur le calendrier général du Programme.

Opération A.3.3.1

	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
Action n° : A.3.9.1.1	01/12/2007	4	01/01/2008
Action n° : A.3.9.1.2	24/12/2007	1	01/01/2008
Action n° : A.3.9.1.3	01/01/2008	1	08/01/2008

Opération A.3.3.2

Action n° :	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A.3.9.2.1	08/01/2008	3	01/02/2008
Action n° :	01/02/2008	1	08/02/2008
A.3.9.2.2	01/02/2008	4	01/04/2008
Action n° :	01/03/2008	2	16/04/2008
A.3.9.2.3	01/04/2008	1	24/04/2008
Action n° :	16/04/2008	1	01/05/2008
A.3.9.2.4	16/04/2008	1	01/05/2008
Action n° :	24/04/2008	1	
A.3.9.2.5	24/04/2008	1	
Action n° :			
A.3.9.2.6			

Opération A.3.3.3

Action n° :	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A.3.9.3.1	16/05/2008	01	24/05/2008
Action n° :	16/06/2008	01	24/06/2008
A.3.9.3.2	01/07/2008	02	16/07/2008
Action n° :	01/07/2008	02	16/07/2008
A.3.9.3.3	01/07/2008	02	16/07/2008
Action n° :	01/07/2008	02	16/07/2008
A.3.9.3.4	01/07/2008	02	16/07/2008
Action n° :	01/07/2008	02	16/07/2008
A.3.9.3.5			

Opération A.3.3.4

Action n° :	Date de début	Durée en semaine	Date de fin
A.3.9.4.1	01/08/2008	3	24/08/2008
Action n° :	24/08/2008	1	01/09/2008
A.3.9.4.2	01/09/2008	8	01/11/2008
Action n° :	01/09/2008	2	16/11/2008
A.3.9.4.3	01/11/2008	1	24/11/2008
Action n° :	16/11/2008	1	01/12/2008
A.3.9.4.4	16/11/2008	1	01/12/2008
Action n° :	24/11/2008	1	
A.3.9.4.5	24/11/2008	1	
Action n° :			
A.3.9.4.6			

Opération A.3.3.5

Date de début	Durée en semaine	Date de fin

Coopération Technique Belge

Action n° : A.3.9.5.1	01/12/2008	1	08/12/2008
Action n° : A.3.9.5.2	01/12/2008	1	08/12/2008
Action n° : A.3.9.5.3	08/12/2008	2	24/12/2008
Action n° : A.3.9.5.4	08/12/2008	2	24/12/2008

Partie 3 (combien)

Pour chaque opération, le budget est estimé. Le budget estimé de l'activité est obtenue par la somme des budgets des opérations.

Budget de l'activité tel que prévu au DTF de base : 39 750 Euros

10.2 Mesure des indicateurs

Action N°	Action énoncé	indice de réalisation	31/12/2007
A1.1 développement d'un SIG opérationnel			
A1.1.0.1	Elaboration de la fiche technique du matériel nécessaire à l'élaboration du SIG	Demandes de prix envoyées (au moins 3 fournisseurs)	Toutes les fiches existent
A1.1.0.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres	Les offres existent	Toutes les offers sont en compta
A1.1.0.3	Analyse des offres, rapport	L'analyse existe et conclu à la désignation d'un matériel conforme	Les rapports existent
A1.1.0.4	Préparation de la lettre de commande, et signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur	La lettre de commande est signée	les lettres sont signées
A1.1.0.5	Livraison et installation du matériel, réception, approbation de la facture, paiement	Le matériel est opérationnel	le matériel est opérationnel
A1.1.1.1	Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH	Commissions existe	commission créée par DG ABH
A1.1.1.2	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour la mise au point d'un SIG opérationnel dans le bassin côtier Algérois 02a)	Documents existe	Le CDC est approuvé
A1.1.1.3	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études	Pv existe	La commission a été créée
A1.1.1.4	Impression et organisation des documents	Documents existe	documents envoyés
A1.1.1.5	Consultation sélective nationale et internationale (envoi par chrono poste)	Short liste existe consultation sélective lancée	8 demandes envoyées
A1.1.1.6	Réception des questions par fax des consultants et rédaction des réponses	Lettres existe	pas de questions reçues
A1.1.1.7	Réception des offres des bureaux d'études	Offres existe	3 offres reçues
A1.1.1.8	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) Evaluation des offres	PV	analyse technique terminée

A1.1.1.9	Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention	PV	
A1.1.1.10	rédaction de la lettre de commande, signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.	Rapport compte rendu existe	
A1.1.1.11	Organisation des ateliers pour la conception de l'architecture des données par l'expert et présentation à ses interlocuteurs	Rapport existe	
A1.1.1.12	réception du rapport provisoire	La première facture est approuvée	
A1.1.1.13	Approbation de la facture, paiement	Rapport existe	
A1.1.1.14	réception du rapport définitif	PV existe	
A1.1.1.15	Organisation de la séance de restitution par l'expert	La deuxième facture est approuvée	
A1.1.1.16	Approbation de la facture, paiement		
A1.1.2.1	Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma	Facture proforma existe	
A1.1.2.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres : un seul fournisseur INCT	L'offre existe	
A1.1.2.3	Préparation de lettre de commande et signature par l'ABH-AHS	La lettre de commande est signée	
A1.1.2.4	Réception et approbation du la facture paiement par l'ABH-AHS	Cartes scannées et géoréférencées existe	
A1.1.2.5	Etablissement d'une facture de remboursement par l'ABH-AHS	Facture existe	
A1,2 Identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes			
A1.2.1.1	Création de la commission des marchés (évaluation des offres) et la commission d'ouverture des plis de l'ABH	Commissions existe	La commission est créée
A1.2.1.2	Rédaction des termes de références et le cahier des charges de la mission de l'expert (étude pour l'identification des problèmes, des besoins et des stratégies existantes dans le bassin côtier -algérois 02a)	Documents existe	Le CDC est approuvé
A1.2.1.3	Réunions de la commission des marchés (évaluation des offres) et validation des cahier des charges et la short liste des bureaux d'études	Pv existe	PV existe

A1.2.1.4	Impression et organisation des documents	Documents existe	9 offres envoyées
A1.2.1.5	Consultation sélective internationale (envoi par chrono poste)	Short liste documents transmis	9 offres envoyées
A1.2.1.6	Réception des questions par fax ou courrier des consultants et rédaction des réponses	Lettres existe	questions reçues
A1.2.1.7	Réception des offres des bureaux d'études	Offres existe	5 offres reçues
A1.2.1.8	Evaluation des offres	PV	PV approuvé
A1.2.1.9	Choix motivé d'un expert, définition d'un planning de son intervention.	PV	PV approuvé
A1.2.1.10	Rédaction de la lettre de commande et signature par l'ordonnateur et le coordonnateur.	lettre de commande	
A1.2.1.11	réception du rapport provisoire	Rapport compte rendu existe	
A1.2.1.12	réception du rapport SIG de la mission B1	Rapport existe	
A1.2.1.13	Approbation de la facture, paiement	La première facture est approuvée	
A1.2.1.14	réception du rapport définitif	Rapport existe	
A1.2.1.15	Organisation de la séance de restitution par l'expert	PV existe	
A1.2.1.16	Approbation de la facture, paiement	La deuxième facture est approuvée	
	A1.6 Mise en ligne et diffusion de l'information		
A1.6.1.1	Rédaction de la lettre de demande de facture pro-forma	Facture proforma existe	Facture proforma existe
A1.6.1.2	Consultation des fournisseurs et réception des offres	L'offre existe	L'offre existe
A1.6.1.3	Rapport d'analyse des offres	Le choix de la firme existe	Le choix de la firme existe
A1.6.1.4	Préparation de lettre de commande signée par la DP pour la firme	lettre signée	lettre signée
A1.6.1.5	réception et approbation du site web	Facture existe	Facture existe
A1.6.1.6	Réception de la facture définitive	Facture existe	Facture existe
A1.6.1.7	Etablissement du chèque et paiement de la firme	chèque existe	chèque existe
A1.6.2.0	Préparation et signature de la convention	Existence d'une convention	Existence d'une convention

A1.6.2.1	Rédaction du contenu du cours (préparation d'un document pédagogique) et organisation des cours (prise de contact avec les écoles pour l'établissement d'un calendrier des classes d'eau)	Document du cours existe	Document du cours existe
A1.6.2.2	Conception des documents	Matériels pédagogiques et informatiques et documents de sensibilisation à l'économie et à la qualité de l'eau existent	tout est opérationnel
A1.6.2.3	Procédures pour l'acquisition de matériels	Deux ingénieurs pour la dispense des cours recruter	2 ingénieurs nommés
A1.6.2.4	Recrutement de deux ingénieurs (thématique eau) pour la dispense des cours	Les écoliers de la wilaya de Blida ont bénéficié d'une classe d'eau (environ 30 000 écoliers)	
A1.6.2.5	Dispense des classes d'eau	Existence d'un rapport final et une évaluation de l'impact de cette opération.	
A1.6.2.6	Etablissement d'un rapport final à la fin de l'année scolaire 2008 (fiches d'identité de toutes les classes d'eau et un bilan final concernant l'évaluation de la compréhension des cours par les élèves, photos et une synthèse (nombre de classe, nombre d'élève)	Rapport	
	A2.1 Stage de formation		
A2.1.1.1	Rédaction des termes de références pour le choix du formateur Belge	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)	envoyé
A2.1.1.2	Consultation des organismes de formation, envoi des offres (DHL) et réception des offres	offres reçues	2 offres reçues
A2.1.1.3	Analyse des offres, rapport et choix de dates	choix du consultant	choix Rosillon
A2.1.1.4	Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur) avec confirmation de date.	Contrat signé	contrat signé
A2.1.1.5	Invitation des participants à la formation avec envoi du programme	Invitation faite et reçu du programme par les chefs de projet	Invitation faite et reçu du programme par les chefs de projet
A2.1.1.6	Paiement du formateur	Approbation et paiement de la facture	Approbation et paiement de la facture
A2.1.2.1	Contact et visite des salles : palais de la culture, Riadh El Feth, Bastian 23, Hôtel El Riadh, Bibliothèque nationale d'El Hamma	Confirmation	Confirmation

A2.1.2.2	Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.	Bon de commande établi	Bon de commande établi
A2.1.2.3	Réception des factures définitive pour paiement	Chèque établi et payé	Chèque établi et payé
A2.1.2.4	Dispense de cours	attestation de stage	attestation de stage
A2.1.3.1	Rédaction des termes de références pour le choix de l'organisme de formation.	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)	Cahier de charge envoyés (au moins 3 consultants)
A2.1.3.2	Consultation des organismes de formation, envoi des offres (DHL) et réception des offres	offres reçues	3 firmes consultées
A2.1.3.3	Analyse des offres, rapport avec choix de dates	choix du consultant.	choix GHI
A2.1.3.4	Préparation du contrat du formateur (signature par l'Ordonnateur et Coordonnateur).	Contrat signé	Contrat signé
A2.1.3.5	Déroulement de la formation	Attestation de stage	Attestation de stage
A2.1.3.6	Paiement de l'organisme / premier virement (07.10.07) + deuxième virement (14.10.07)	Approbation et paiement de la facture	paiement effectué
A2.1.4.1	A préciser pour fin 2008		

A2.2 Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GI

A.2.2.1.1	Elaboration d'une liste d'experts nationaux		
A.2.2.1.2	Rédaction d'une lettre de demande de prix		
A.2.2.1.3	Réception, analyse et choix		
A.2.2.1.4	Rédaction du contrat et commande		
A.2.2.1.5	Rédaction du CDC pour désigner un B.E.T national		
A.2.2.1.6	Réception de la facture et paiement		
A.2.2.2			
A.2.2.2.1	Elaboration d'une liste de consultants (B.E.T) nationaux		
A.2.2.2.2	Consultation des B.E.T		
A.2.2.2.3	Rapport d'analyse des offres et choix		
A.2.2.2.4	Rédaction du contrat et commande		
A.2.2.2.5	Enquête de terrain		
	Identification des problèmes et besoins ;		
	Identification de la population ciblée ;		
	Identification des thèmes pédagogiques à enseigner		

A.2.2.2.6	Elaboration du CDC pour une prestation de service		
A.2.2.2.7	Réception de la facture et paiement		
A.2.2.3.1	Elaboration d'une liste des organismes de formation nationaux		
A.2.2.3.2	Consultation des organismes de formation		
A.2.2.3.3	Rapport d'analyse des offres et choix		
A.2.2.2.4	Rédaction du contrat et commande		
A.2.2.3.5	Préparation du programme et du planning		
A.2.2.3.6	Dispense des cours		
A.2.2.3.7	Approbation de la mission et paiement de l'organisme		
A2.3 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.			
A.2.3.1.1	Elaborer la convention d'identification et de formulation de l'activité.		
A.2.3.1.2	Elaborer les T-d-R des experts locaux et internationaux		
A.2.3.1.3	Analyse des offres.		
A.2.3.1.4	Recruter les experts (contrat).		
A.2.3.1.5	Elaborer le programme de la GIRE.		
A.2.3.1.6	Paiement de l'expert.		
A.2.3.2.1	Elaborer les T-d-R des experts - formateurs.		
A.2.3.2.2	Analyse des offres		
A.2.3.2.3	Recruter les experts formateurs (contrat)		
A.2.3.2.4	Paiement des formateurs		
A.2.3.3.1	Arrêter les listes des participants par session en collaboration avec la DP.		
A.2.3.3.2	Déterminer les dates de déroulement des sessions.		
A.2.3.3.3	Elaborer et produire les supports pédagogiques de formation.		
A.2.3.3.4	Réaliser les sessions de formation		

A.2.3.3.5	Evaluer les sessions de formation		
A.2.3.3.6	Actualiser le programme et l'organisation des sessions de formation		
A.2.3.4.1	Identification et affectation des équipements pédagogiques.		
A.2.3.4.2	Identification et affectation des locaux pédagogiques.		
A.2.3.5.1	Accueil des participants		
A.2.3.5.2	Affectation des chambres aux participants.		
A.2.3.5.3	Servir le petit déjeuner.		
A.2.3.6.1	Servir les pauses café.		
A.2.3.6.2	Restaurer les participants		
A.2.3.7.1	Assurer le transport des formateurs		
A.2.3.8.1	Elaborer les factures de la prise en charge		
A.2.3.8.2	Paiement des factures		
A2.4 Colloques et journées thématiques			
A.2.4.1.1	Prise de contact.	PV existe	PV existe
A.2.4.1.2	Etablir la manière de collaboration	PV existe	PV existe
A.2.4.1.3	Elaboration d'une stratégie de déroulement du colloque	PV existe	
A.2.4.2.1	Rédaction du contrat de l'ENSH.	contrat existe	
A.2.4.2.2	Identification des thèmes pédagogiques		
	Identification des experts (profil)		
A.2.4.2.3	Elaboration d'une liste d'orateurs en collaboration entre DP – ABH et ENSH		
A.2.4.3.1	Contact et visite des salles : (palais de la culture, Riadh El Feth, Bastion 23, Hôtel El Riadh, Bibliothèque nationale d'El Hamma, Hôtel Sofitel, Hôtel El Aurassi ?...)		
A.2.4.3.2	Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle.		
A.2.4.3.3	Réception des factures et paiement		

A.2.4.4.1	Prise de contact avec les orateurs		
A.2.4.4.2	Rédaction du contrat et commande		
A.2.4.4.3	Préparation du programme et du planning		
A.2.4.3.4	Réalisation du colloque		
A.2.4.3.5	Approbation et paiement des orateurs		
A.2.4.2.6	Commande, réception de la facture et paiement de l'ENSH		

A2.7 Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique

A2.7.1.1	Lettre de la Direction du Programme au Président du CBH pour lui signaler la disponibilité du Programme et ses ressources budgétaires pour organiser une réunion.	corespondance	
A2.7.1.2	Organisation de la réunion : salle (100.000DZD), transport (100.000DZD), hébergement(100.000DZD), restauration (50.000DZD), convocations et support d'information (500.000DZD), Impression et diffusion du PV (50.000DZD)	frais	
A2.7.1.3	Réalisation d'animations visuelles destinées à être projetées durant la réunion, en fonction de l'ordre du jour proposé.	action	
A2.7.1.4	Réception des factures des fournisseurs et transmission au Programme pour paiement	facture pour paiement	

A3.1 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique

A.3.1.1.1	Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et détermination du nombre de piézomètres à équiper par des enregistreurs continus.	La zone est tracée sur carte	la carte existe
A.3.1.1.2	Préparation d'un cahier des charges pour la consultation du marché concernant les enregistreurs continus pour les piézomètres.	Le CDC existe	Le CDC existe
A.3.1.1.3	Consultation des fournisseurs ou d'importateurs spécialisés.	Les lettres sont envoyées	
A.3.1.1.4	Analyse des offres, choisir le type le mieux adapté.	Le choix est motivé et signé	

A.3.1.1.5	Préparation d'un bon de commande, signé par la Direction du Programme.	Commande signée par ord et coor	
A.3.1.1.6	Fourniture et installation des appareils avec logiciel. Validation de la facture.	Matériel opérationnel sur site	
A.3.1.1.7	Formation du personnel sur le mode d'utilisation	Personnel formé	
A.3.1.2.1	Campagne piézomètres au niveau de la Mitidja.	Les piézomètres sont localisés sur terrain	
A.3.1.2.2	Détermination du nombre de piézomètre à développer et consultation des entreprises nationales spécialisées dans le développement des forages.	Les Entreprises de développement sont déjà connues.	
A.3.1.2.3	Élaboration d'une liste de consultants	Le choix est motivé et signé	
A.3.1.2.4	Consultation	Commande signée par ord et coor	
A.3.1.2.5	Réception des offres et choix de l'Entreprise de développement.	Procédure de développement déjà connue par les ingénieurs.	
A.3.1.2.6	Préparation de la lettre de commande, signée par la DP	PV de sortie signé sur terrain.	
A.3.1.2.7	Démarrage des travaux et suivi permanent des opérations de développement par l'ANRH/DRC.	Suivi des travaux par l'ANRH / DRC	
A.3.1.2.8	Signature des attachements, approbation de la facture pour paiement.	Approbation et paiement	
A.3.1.3.1	Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et mise sur pied d'une campagne de mesure des paramètres complémentaires.	La zone est tracée sur carte	
A.3.1.3.2	Rédaction des termes de référence pour l'acquisition de :	Le CDC existe	
A.3.1.3.3	Consultation des importateurs, réception des offres ;	Les lettres sont envoyées	
A.3.1.3.4	Examen des offres et choix d'un fournisseur ;	Le choix est motivé et signé	
A.3.1.3.5	Élaboration d'un bon de commande ;	Commande signée par ord et coor	
A.3.1.3.6	Fourniture du matériel nécessaire, acceptation de la facture ;	Matériel opérationnel sur site	

A.3.1.4.1	Rationalisation du réseau piézométrique afin de conserver les ouvrages représentatifs et fonctionnels.	L'étude du réseau est faite	
A.3.1.4.2	Campagnes mensuelles de mesures pour les piézomètres équipés par le Programme.	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.1.4.3	Campagnes semestrielles de collecte de mesures complémentaires sur les sites choisis dans l'action A.3.1.3.1.	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.1.4.4	Mettre à jour l'information dans la base de données (BADGE)	Les données sont encodées et vérifiées	
A.3.1.4.5	Réactualisation des cartes piézométriques à partir des données actuelles et édition du rapport sur l'état de la nappe.	Les cartes sont tracées	

A3.3 Carte de vulnérabilité de la nappe à la pollution

A.3.3.1.1	Collecte et analyse des données existantes sur l'aquifère de la Mitidja	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.3.1.2	Détermination des sites les plus vulnérables (de la nappe de la Mitidja)	étude géologique de la Mitidja par l'ANRH	étude géologique de la Mitidja par l'ANRH
A.3.3.1.3	Récolte des données de la zone pilote (région El Harrach- Hamiz).	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.3.1.4	Etablissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	Rapport	
A.3.3.2.1	Rédaction d'un CDC	CDC existe	CDC existe
A.3.3.2.2	Établissement d'une liste de consultants	Le choix des consultants avec PV	
A.3.3.2.3	Consultation des experts (Appel d'offres)	lancer l'appel d'offres	
A.3.3.2.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signé avec PV	
A.3.3.2.5	Préparation du contrat	Rapport	
A.3.3.2.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	la lettre de commande	
A.3.3.3.1	Diagnostic et analyse de l'existant	intervention de l'expert sous forme d'un rapport	
A.3.3.3.2	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site avec PV	

A.3.3.3.3	Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	résultat de l'étude sous forme d'un rapport	
A.3.3.3.4	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	PV existe	
A.3.3.3.5	Rédaction d'un rapport et restitution	carte de vulnérabilité	
A.3.3.6.1	Achat d'une licence	facture	
A.3.3.6.2	Formation des ingénieurs au logiciel	ingénieurs formés	

A3.5 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

A.3.5.2.1	Collecte des données existantes	données existes au niveau de l'ANRH	données existes au niveau de l'ANRH
A.3.5.2.2	Proposition de sites	choix du site avec PV	
A.3.5.2.3	Etablissement d'un rapport	rapport	
A.3.5.3.1	Rédaction d'un CDC	CDC	
A.3.5.3.2	Établissement d'une liste de consultants	choix des consultants avec PV	
A.3.5.3.3	Consultation des experts (Appel d'offres)	lancer l'appel d'offre	
A.3.5.3.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signé avec PV	
A.3.5.3.5	Préparation du contrat	Rapport	
A.3.5.3.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.5.4.1	Diagnostic et analyse de l'existant	intervention de l'expert sous forme de rapport	
A.3.5.4.2	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite du site avec PV	
A.3.5.4.3	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site avec PV	
A.3.5.4.4	Recommandations générales des sites choisis	rapport	
A.3.5.4.5	Rédaction d'un rapport et recommandations	rapport	
A.3.5.5.1	Complément et recueil d'informations supplémentaires du site pilote suivant les recommandations de l'Expert.	action entreprise par l'ANRH	
A.3.5.5.2	Présentation et restructuration des données avec leurs classements	action entreprise par l'ANRH	

A.3.5.6.1	Analyse des données	action entreprise par l'expert sosu formede rapport	
A.3.5.6.2	Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	étude / rapport	
A.3.5.6.3	Proposition de délimitation des périmètres de protection	résultat de l'étude avec PV	
A.3.5.6.4	Rédaction d'un rapport : Propositions et réglementation par rapport à la loi 2005	rapport	

A3.8 Recharge artificielle

A.3.8.1.1	Collecte des données du site expérimental et visite du site	La zone est tracée sur carte.	La zone est tracée sur carte.
A.3.8.1.2	Étude de validation du site	Le CDC existe	Le CDC existe
A.3.8.1.3	Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	rapport	
A.3.8.2.1	Établissement d'un CDC	Le CDC existe	
A.3.8.2.2	Établissement d'une liste de consultants	PV existe	
A.3.8.2.3	Lancement de l'appel d'offre	lancer l'appel d'offre	
A.3.8.2.4	Réception et analyse des offres avec choix du consultant	Le choix est motivé et signifié avec PV	
A.3.8.2.5	Préparation du contrat d'entreprise	Commande signée par ord et coord.	
A.3.8.2.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	Matériel opérationnel sur site	
A.3.8.3.1	Utilisation d'un Bulldozer et Poclain pour racler la vase du fond des bassins déposé suite aux différents remplissages	L'étude du réseau est faite	
A.3.8.3.2	Enlever la vase de l'intérieur du site expérimentale vers une décharge	Les relevés de mesure sont connus	
A.3.8.4.1	Faire une tranchée, en face de la vanne principale du site expérimental pour détourner l'eau de l'oued vers la conduite d'eau pour le remplissage des bassins (Utilisation d'un Poclain).	travaux sur terrain	

A.3.8.4.2	Intervention ponctuelle de l'engin pendant 2-4 jours pour s'assurer que le remplissage des bassins se fait correctement	travaux sur terrain	
A.3.8.5.1	Suivi permanent du niveau de la nappe pendant toute la durée du projet et après	compagne piézométrique	
A.3.8.7.2	Évaluation de la recharge de la nappe	bilan de la recharge des nappes	
A.3.8.7.3	Évaluation économique du projet	bilan économique/ montant	

A.3.9 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe

A.3.9.1.1	Collecte et analyse des données existantes	données existantes au niveau de l'ANRH	données existantes au niveau de l'ANRH
A.3.9.1.2	Proposition du site pilote	Choix du site/PV	
A.3.9.1.3	Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	Rapport	
A.3.9.2.1	Rédaction d'un CDC	CDC	CDC
A.3.9.2.2	Établissement d'une liste de consultants	choix de BET à consulter/PV	liste existe
A.3.9.2.3	Consultation des experts (appel d'offre)	Lancer l'appel d'offre	
A.3.9.2.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signifié/PV	
A.3.9.2.5	Préparation du contrat	rapport	
A.3.9.2.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.9.3.1	Analyse de l'existant	intervention de l'expert avec rapport	
A.3.9.3.2	Validation du site en collaboration avec l'ANRH	choix du site	
A.3.9.3.3	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite sur terrain /pv	
A.3.9.3.4	Étude de diagnostic et recommandation	Etude sous forme de rapport	
A.3.9.3.5	Rédaction d'un rapport et restitution	Rapport	
A.3.9.4.1	Rédaction d'un CDC	CDC	
A.3.9.4.2	Établissement d'une liste de consultants	liste des BET à consulter /PV	
A.3.9.4.3	Consultation des experts (appel d'offres)	lancer l'appel d'offre	
A.3.9.4.4	Réception et analyse des offres avec choix.	Le choix est motivé et signifié/PV	
A.3.9.4.5	Préparation du contrat	Rapport	

A.3.9.4.6	Établissement de la lettre de commande et paiement	lettre de commande	
A.3.9.5.1	Analyse de l'existant et éventuellement le rapport et les recommandations de diagnostic	diagnostic /rapport	
A.3.9.5.2	Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	visite sur terrain	
A.3.9.5.3	Étude de lutte contre l'intrusion marine	Etude proposé par l'expert	
A.3.9.5.4	Rédaction d'un rapport et restitution	les méthose de lutte sont connues	
	A3.13 Lutte contre les fuites		
A.3.13.1.1	Choix d'un réseau représentatif	Le réseau est connu	
A.3.13.1.2	Recueil des données des plans des réseaux	Données disponible au niveau de l'ADE	
A.3.13.1.3	Recueil des données : situation des abonnés, derniers relevés de compteurs	rapport de l'ADE	
A.3.13.1.4	Désignation d'un comité de suivi sur terrain	rapport de l'INPE	
A.3.13.2.1	Etablissement d'un appel d'offres pour désignation d'un bureau d'études, afin d'établir les documents graphiques manquant par enquête sur le terrain.	Tous les plans du réseau existent	
A.3.13.2.2	Consultation des bureaux, analyse des offres et commande.	le choix est motivé et signifié/PV	
A.3.13.2.3	Suivi des enquêtes sur le terrain, des tracés, réception des plans, approbation de la facture et paiement.	le suivi par l'ADE le paiement par la DP/fature	
A.3.13.3.1	Achat d'un équipement de repérage : description du matériel nécessaire (détecteur de métal)	Tous les nœuds sont connus	
A.3.13.3.2	Repérage et contrôle de tous les nœuds du réseau, report sur plan	travaux du BET sur terrain/sosu forme de plans	
A.3.13.3.3	Repérage et contrôle des conduites (sondages éventuels), report sur plan	travaux du BET sur terrain	
A.3.13.4.1	Repérage, contrôle et remplacement des compteurs abonnés	Tous les compteurs sont changés	
A.3.13.5.1	Recensement des consommateurs par types (familial, industriel, gros consommateurs,	Les tableaux de calculs, bilans et schémas existent	

A.3.13.5.2	<u>Tracé d'un schéma du réseau</u> avec indication et localisation des consommations (compteurs) connus (volumes produits, consommés, perdus, ...).	plan réalisé	
A.3.13.5.3	<u>Etablissement d'un tableau de calcul</u> des consommations moyennes.	Bilan	
A.3.13.5.4	<u>Etablissement du bilan général de fonctionnement</u> du réseau	Bilan	
A.3.13.6.1	Etablissement des termes de référence de la mission du consultant et rédaction du dossier d'appel d'offres :	Le consultant et désigné, son rapport est déposé	
A.3.13.6.2	Analyse des offres reçues, rédaction de la lettre de commande	le choix est motivé et signifié	
A.3.13.6.3	Réception des prestations du consultant, approbation de leurs factures, paiement.	validation et paiement	
A.3.13.7.1	Etude (en collaboration avec le consultant pour le premier réseau), de la sectorisation optimale et de l'implantation des vannes de sectionnement et des compteurs,	Etude	
A.3.13.7.2	étude de la stratégie de sectionnement	Etude	
A.3.13.8.1	Mise en place des moyens matériels et humains		
A.3.13.8.2	Détermination des vannes à installer, achat des vannes, achat d'un débitmètre	achat du matériel	
A.3.13.8.3	demande d'autorisation de voirie	autorisation	
A.3.13.8.4	Détermination des compteurs à installer, achat des compteurs	achat du matériel	
A.3.13.8.5	Installation des vannes et compteurs sur chantier	travaux d'installation	
A.3.13.9.1	test par zone :	Test	
A.3.13.9.2	Bilan par zone et diagnostic général:	Bilan	
A.3.13.10.1	Définition du matériel adapté et rédaction du CDC (sur base de l'analyse du consultant)	sur intervention de l'expert	
A.3.13.10.2	Procédure d'achat du matériel de détection, préparation de la commande	achat du matériel	

A.3.13.10.3	réception et paiement du matériel de détection	Réception et paiement	
A.3.13.11.1	Détection avec l'aide du consultant (premier tronçon).	action sur terrain en présence du l'expert	
A.3.13.11.2	Réparations (premier tronçon)	travaux sur terrain	
A.3.13.11.3	Détection avec l'aide du consultant (deuxième tronçon).	action sur terrain	
A.3.13.11.4	Réparation (deuxième tronçon)	travaux sur terrain	
A.3.13.11.5	Détection sans l'aide du consultant (premier tronçon).	action sur terrain en présence du l'expert	
A.3.13.12.1	bilan économique et technique par l'INPE	Bilan économique	
A.3.13.13	Acquisition d'un logiciel de veille	outil de surveillance	

10.3 Nomenclature des marchés publics




actualisation	marché programme GIRE				ATTRIBUTION DU MARCHÉ										PAIEMENTS					
	Libre	Description	Mode de	Montant	Montant	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de
2002/2008	des	du	passation	(EUR)	(EUR) de	signature	lancement	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature	signature
				Estimation	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du
Activité					Marché	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du	du
1.1	A/R/IBL1	Developpement d'un SIG	AO sélectif	10 800,001		01/06/2007	30/10/2007	18/12/2007	19/12/2007	16/02/2008										
1.2	A/R/IBL2	Identification des problèmes, des besoins et des stratégies alternatives	AO sélectif	10 000,001	100,701	01/06/2007	30/10/2007	18/12/2007	19/12/2007	20/12/2007	16/01/2008	23/02/2008								
1.5	A/R/IBL6	Mise en ligne et diffusion de l'information / Activité Classe d'Eau	consultation gré à gré : Contrat Programmes/ ABH	118 500,001	29 694,001															
1.7	A/R/IBL7	Schéma directeur Massafra	AO sélectif	150 000,001		01/03/2007	27/02/07													
2.1	A/R/2/BL1	Formation en Algérie : Dr Francis Rozillon	AO sélectif	8 000,001	3 333,001	01/02/2007	20/10/2007	25/02/2007			18/03/2007	04/04/2007	05/04/2007	12481	12/04/2007	03/04/2007	19021	18/04/2007		
2.1	A/R/2/BL1	Formation en Espagne : GHI	AO sélectif	54 000,001	54 250,561	01/02/2007	20/10/2007	25/02/2007			30/04/2007	13/05/2007	23/05/2007	27 1251	30/05/2007	23/05/2007	27 1251	25/06/2007		
2.2	A/R/2/BL2	recrutement d'un expert formation	consultation libre	2 000,001	16001	01/09/2007	03/09/2007	16/09/2007			25/09/2007			16491	26/11/2007					
3.1	A/R/3/BL1	réseau piézométrique	AO sélectif	45 000,001		24/09/2007														
3.1	A/R/3/BL1	Développement des piézomètres	AO sélectif	5 000,001																
3.3	A/R/3/BL3	Cartes de vulnérabilité	AO sélectif	34 750,001		12/09/2007														
3.5	A/R/3/BL5	permètres de protection		36 500,001																
3.7	A/R/3/BL7	pollution des oueds (Massafra, El Harrach)		278 500,001																
3.8	A/R/3/BL8	Recharge artificielle		311 000,001																
3.9	A/R/3/BL9	Lutte contre l'intrusion saline	AO sélectif	136 000,001		18/09/2007														
3.13	A/R/3/BL13	Recrutement d'un BET national	AO sélectif	35 000,001	31 842,001	01/06/2007	19/08/2007	23/09/2007	25/09/2007	04/11/2007	04/11/2007	03/12/2007								
3.19	A/R/3/BL19	Recrutement d'un Consultant international	AO sélectif	50 000,001		01/06/2007	13/02/2008	15/03/2008	15/03/2008											
	Pour mémoire	Recrutement d'un consultant international (formulation extension)	Procédure négociée	10 800,001		10/11/2006	02/07/2007	17/02/2007												
	Pour mémoire	Recrutement d'un consultant national (formulation extension)	Procédure négociée	5 000,001		10/11/2006	02/07/2007	17/02/2007												

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET GIRE

ENSEMBLE DES PLANNINGS DETAILLES (DIAGRAMMES DE GANTT) DES ACTIVITES SUIVANTES DU PROJET GIRE :

- A.1.1 Développement d'un SIG opérationnel
- A.1.2 Identification des besoins, des problèmes et des stratégies existantes
- A.1.6 Mise en ligne et diffusion de l'information
- A.2.1 Stage de formation de 10 formateurs / personnes-ressources
- A.2.2 Formation des décideurs et responsables
- A.2.3 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE
- A.2.4 Colloques et journées thématiques
- A.2.7 Réunions CBH
- A.3.1 Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique
- A.3.3 Carte de vulnérabilité de la nappe à la pollution
- A.3.5 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP
- A.3.8 Recharge artificielle
- A.3.9 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe
- A.3.13 Détection des fuites

Légende relative à la représentation des plannings :

-  Action, opération ou activité terminée
-  Action, opération ou activité en cours
-  Action, opération ou activité qui reste à faire

Activité N° : A1.1
Titre de l'activité : Développement d'un SIG opérationnel
Code budgétaire : A/R1/BL1
Date d'actualisation : 01/12/2007

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	2007				2008							
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4		
1	A.1.1 Développement d'un SIG opérationnel (code budget Z/RZ/BL1)	524,79 jours	Dim 31/08/08	23/09 31/08											
2	A.1.1.0 Acquisition de matériel informatique (code budget Z/RZ/BL1)	92,79 jours	Dim 28/01/07	23/09 28/01											
3	A.1.1.0.1 Elaboration de la fiche technique du matériel nécessaire à l'élaboration du SIG	12 jours	Sam 07/10/06	23/09 07/10											
4	A.1.1.0.2 Consultation des fournisseurs et réception des offres	22 jours	Lun 06/11/06	07/10 06/11											
5	A.1.1.0.3 Analyse des offres, rapport	6 jours	Mar 14/11/06	07/11 14/11											
6	A.1.1.0.4 Préparation de la lettre de commande, et signature par l'Ordonnateur et le Coordonnateur	10 jours	Mar 28/11/06	14/11 28/11											
7	A.1.1.0.5 Livraison et installation du matériel, réception, approbation de la facture, paiement	44 jours	Dim 28/01/07	28/11 28/01											
8	A.1.1.1 Expertise SIG de haut niveau (code budgétaire A/R1/BL1)	408 jours	Dim 31/08/08	01/03 31/08											
9	A.1.1.1.1 Création de la commission des marchés, évaluation des offres et ouverture des plis.	1 jour	Sam 22/09/07	22/09 22/09											
10	A.1.1.1.2 Rédaction des TDR et le CDC	163 jours	Mar 09/10/07	01/03 09/10											
11	A.1.1.1.3 Réunion de la commission des marchés et validation des CDC	2 jours	Mar 23/10/07	22/10 23/10											
12	A.1.1.1.4 Impression et organisation des documents	1 jour	Jeu 25/10/07	25/10 25/10											
13	A.1.1.1.5 Consultation sélective nationale et internationale	3 jours	Lun 29/10/07	25/10 29/10											
14	A.1.1.1.6 Réception des questions par Fax des consultants	2 jours	Mer 14/11/07	13/11 14/11											
15	A.1.1.1.7 Réception des offres des bureaux d'études	1 jour	Mar 18/12/07	18/12 18/12											
16	A.1.1.1.8 Réunions de la commission des marchés : Evaluation des offres	23 jours	Ven 18/01/08	19/12 18/01											

Activité N° : A1.1
Titre de l'activité : Développement d'un SIG opérationnel
Code budgétaire : A/R1/BL1
Date d'actualisation : 01/12/2007

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	2007				2008					
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4
17	A.1.1.1.9 Choix motivé d'un expert	7 jours	Sam 26/01/08							18/01	26/01		
18	A.1.1.1.10 Rédaction de la lettre de commande	6 jours	Sam 02/02/08							26/01	02/02		
19	A.1.1.1.11 Organisation des ateliers avec l'expert (conception et architecture des données)	21 jours	Sam 05/04/08							10/03	05/04		
20	A.1.1.1.12 Réception du rapport provisoire	25 jours	Lun 05/05/08							05/04	05/05		
21	A.1.1.1.13 Approbation de la facture, paiement	6 jours	Lun 12/05/08							05/05	12/05		
22	A.1.1.1.14 Réception du rapport définitif	45 jours	Ven 11/07/08							12/05	11/07		
23	A.1.1.1.15 Organisation de la séance de restitution par l'expert	3 jours	Dim 13/07/08							11/07	13/07		
24	A.1.1.1.16 Approbation de la facture, paiement	21 jours	Dim 31/08/08							02/08	31/08		
25	A.1.1.2 Acquisition des cartes d'état major à l'échelle 1/50000, scanées et géo-référencées	14 jours	Lun 30/04/07			15/04	30/04						
26	A.1.1.2.1 Rédaction de la lettre de demande de facture pro_forma	1 jour	Dim 15/04/07			15/04	15/04						
27	A.1.1.2.2 Consultation des fournisseurs et réception des offres	6 jours	Sam 21/04/07			15/04	21/04						
28	A.1.1.2.3 Préparation de la lettre de commande et signature par l'ABH	1 jour	Dim 22/04/07			22/04	22/04						
29	A.1.1.2.4 Réception et approbation de la facture	1 jour	Lun 23/04/07			23/04	23/04						
30	A.1.1.2.5 Etablissement d'une facture de remboursement	6 jours	Lun 30/04/07			23/04	30/04						

Activité N°: A.2.1
Titre de l'activité : Stage de formation
Code budgétaire : A/R2/BL1
Date d'actualisation : 25/11/2007

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 200	Tri 4, 200	Tri 1, 200	Tri 2, 200	Tri 3, 200	Tri 4, 200	Tri 1, 200	Tri 2, 200	Tri 3, 200	Tri 4, 200
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	A.2.1 Stage de formation de 10 formateurs / personnes-ressources	466 jours	Mer 17/09/08		24/12								17/09
2	A.2.1.1 Formation en Algerie (code budget A/R2/BL1)	67,21 jours	Dim 18/03/07		24/12		18/03						
3	A 2.1.1.1 Rédaction des termes de références pour le choix du formateur belge	21 jours	Sam 20/01/07		24/12	20/01							
4	A 2.1.1.2 Consultation des organismes de formation	2 jours	Jeu 25/01/07			23/01 25/01							
5	A 2.1.1.3 Analyse des offres, rapport et choix de dates	6 jours	Sam 03/02/07			27/01 03/02							
6	A 2.1.1.4 Préparation du contrat du formateur	2 jours	Dim 18/03/07			17/03 18/03							
7	A 2.1.1.5 Invitation des participants	1 jour	Mer 14/03/07			14/03 14/03							
8	A 2.1.1.6 Paiement du formateur	1 jour	Lun 05/03/07			05/03 05/03							
9	A.2.1.2 Recherche de salles de réunion (code budget A/R2/BL1)	29 jours	Jeu 05/04/07			03/03	05/04						
10	A.2.1.2.1 Contact et visite des salles	5 jours	Mer 07/03/07			03/03 07/03							
11	A.2.1.2.2 Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle	4 jours	Mer 21/03/07			18/03 21/03							
12	A.2.1.2.3 Réception des factures définitives pour paiement	5 jours	Jeu 08/03/07			04/03 08/03							
13	A.2.1.2.4 Dispense de cours	5 jours	Jeu 05/04/07			01/04 05/04							
14	A.2.1.3 Formation en Espagne (code budget A/R2/BL1)	161,79 jours	Sam 21/07/07		24/12								21/07
15	A.2.1.3.1 Rédaction des termes de références pour le choix de l'organisme de formation	22 jours	Sam 20/01/07		24/12	20/01							
16	A.2.1.3.2 Consultation des organismes de formation	2 jours	Jeu 25/01/07			23/01 25/01							
17	A.2.1.3.3 Analyse des offres	1 jour	Mer 28/03/07			27/03 28/03							
18	A.2.1.3.4 Préparation du contrat du formateur	0 jour	Sam 03/02/07			03/02	03/02						
19	A.2.1.3.5 Déroulement de la for	11 jours	Dim 10/06/07				27/05 10/06						
20	A.2.1.3.7 Paiement de l'organisme	7 jours	Sam 21/07/07				12/07 21/07						

Activité N°: A.2.1
Titre de l'activité : Stage de formation
Code budgétaire : A/R2/BL1
Date d'actualisation : 25/11/2007





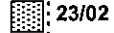
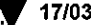


N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 200	Tri 4, 200	Tri 1, 200	Tri 2, 200	Tri 3, 200	Tri 4, 200	Tri 1, 200	Tri 2, 200	Tri 3, 200	Tri 4, 200
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
21	A.2.1.4 Formation complémentaire (code budget A/R2/BL1)	6 jours	Mer 17/09/08									10/09	17/09
22	A préciser pour fin 2008	6 jours	Mer 17/09/08									10/09	17/09

Activité N° : A.2.2

Titre de l'activité : Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE

Code budgétaire: A/R2/BL2

Date d'actualisation : 24/11/2007

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	2007				2008				2009				2010				2011			
				Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4
1	A.2.2 Formation des décideurs et responsables	958 jours	Jeu 07/04/11	01/09  07/04																			
2	A.2.2.1 Préparation des TDR pour une mission d'expertise et d'identification	65,79 jours	Sam 24/11/07	01/09  24/11																			
3	A.2.2.1.1 Elaboration d'une liste d'experts nationaux	6 jours	Sam 08/09/07	01/09 08/09																			
4	A.2.2.1.2 Rédaction d'une lettre de demande de prix	7 jours	Sam 08/09/07	01/09 08/09																			
5	A.2.2.1.3 Réception, analyse et choix	6 jours	Sam 15/09/07	08/09 15/09																			
6	A.2.2.1.4 Rédaction du contrat et commande	6 jours	Sam 22/09/07	15/09 22/09																			
7	A.2.2.1.5 Rédaction du CDC pour désigner un B.E.T national	22 jours	Mar 30/10/07	01/10  30/10																			
8	A.2.2.1.6 Réception de la facture et paiement	6 jours	Sam 24/11/07	17/11 24/11																			
9	A.2.2.2 Mission d'expertise et d'identification	187 jours	Mer 27/08/08	25/12  27/08																			
10	A.2.2.2.1 Elaboration d'une liste de consultants (B.E.T) nationaux	6 jours	Mar 01/01/08	25/12 01/01																			
11	A.2.2.2.2 Consultation des B.E.T	42 jours	Sam 23/02/08	01/01  23/02																			
12	A.2.2.2.3 Rapport d'analyse des offres et choix	14 jours	Mar 11/03/08	23/02 11/03																			
13	A.2.2.2.4 Rédaction du contrat et commande	6 jours	Lun 17/03/08	11/03  17/03																			
14	A.2.2.2.5 Enquête de terrain	70 jours	Mar 22/07/08	17/04  22/07																			
15	A.2.2.2.6 Elaboration du CDC pour une prestation de service	14 jours	Ven 08/08/08	22/07 08/08																			
16	A.2.2.2.7 Réception de la facture et paiement	14 jours	Mer 27/08/08	08/08 27/08																			
17	A.2.2.3 Mise en œuvre du programme de formation	682 jours	Jeu 07/04/11	27/08  07/04																			
18	A.2.2.3.1 Elaboration d'une liste des organismes de formation nationaux	6 jours	Mer 03/09/08	27/08 03/09																			

Activité N° : A.2.2

Titre de l'activité : Formation des décideurs et responsables aux concepts et outils de la GIRE

Code budgétaire: A/R2/BL2

Date d'actualisation : 24/11/2007

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	2007				2008				2009				2010				2011			
				Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4
19	A.2.2.3.2 Consultation des organismes de formation	70 jours	Mar 09/12/08						03/09					09/12									
20	A.2.2.3.3 Rapport d'analyse des offres et choix	14 jours	Ven 26/12/08							09/12				26/12									
21	A.2.2.3.4 Rédaction du contrat et commande	14 jours	Mer 14/01/09							26/12				14/01									
22	A.2.2.3.5 Préparation du programme et du planning	60 jours	Mar 07/04/09							14/01				07/04									
23	A.2.2.3.6 Dispense des cours	523 jours	Jeu 07/04/11											07/04									07/04
24	A.2.2.3.7 Approbation de la mission et paiement de l'organisme	523 jours	Jeu 07/04/11											07/04									07/04

Activité N° : A.2.3

Titre de l'activité : Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.

Code budgétaire : A/R2/BL3

Date d'actualisation : 14/11/07

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1
1	A.2.3 Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.	292 jours	Mer 31/12/08		01/12					31/12
2	A.2.3.1 Définition des cours / formations	78,79 jours	Jeu 13/03/08		01/12		13/03			
3	A.2.3.1.1 Elaborer la convention d'identification et de formulation de	44 jours	Mer 30/01/08		01/12	30/01				
4	A.2.3.1.2 Elaborer les T-d-R des experts locaux et internationaux	16 jours	Mer 27/02/08			09/02	27/02			
5	A.2.3.1.3 Analyse des offres.	5 jours	Jeu 14/02/08			09/02	14/02			
6	A.2.3.1.4 Recruter les experts (contrat).	5 jours	Jeu 14/02/08			09/02	14/02			
7	A.2.3.1.5 Elaborer le programme de la GIRE.	15 jours	Jeu 06/03/08			16/02	06/03			
8	A.2.3.1.6 Paiement de l'expert.	4 jours	Jeu 13/03/08			08/03	13/03			
9	A.2.3.2 Mobilisation des experts formateurs	240,79 jours	Mer 31/12/08			09/02				31/12
10	A.2.3.2.1 Elaborer les T-d-R des experts - formateurs.	16 jours	Jeu 28/02/08			09/02	28/02			
11	A.2.3.2.2 Analyse des offres	5 jours	Jeu 14/02/08			09/02	14/02			
12	A.2.3.2.3 Recruter les experts formateurs (contrat)	5 jours	Jeu 14/02/08			09/02	14/02			
13	A.2.3.2.4 Paiement des formateurs	240 jours	Mer 31/12/08			09/02				31/12
14	A.2.3.3 Organisation et gestion des sessions de formation	234,21 jours	Mer 31/12/08			16/02				31/12
15	A.2.3.3.1 Arrêter les listes des participants par session en collaboration	10 jours	Jeu 28/02/08			16/02	28/02			
16	A.2.3.3.2 Déterminer les dates de déroulement des sessions.	4 jours	Jeu 28/02/08			23/02	28/02			
17	A.2.3.3.3 Elaborer et produire les supports pédagogiques de formation.	20 jours	Jeu 17/04/08			23/03	17/04			
18	A.2.3.3.4 Réaliser les sessions de formation	217 jours	Mer 31/12/08			08/03				31/12
19	A.2.3.3.5 Evaluer les sessions de formation	214 jours	Mer 31/12/08			12/03				31/12
20	A.2.3.3.6 Actualiser le programme et l'organisation des sessions de formation	4 jours	Mer 31/12/08						27/12	31/12

Activité N° : A.2.3

Titre de l'activité : Formation des cadres techniques et des acteurs de terrain à la GIRE.

Code budgétaire : A/R2/BL3

Date d'actualisation : 14/11/07

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1
21	A.2.3.4 Mobiliser les équipements et locaux pédagogiques :	10 jours	Jeu 06/03/08			23/02	06/03			
22	A.2.3.4.1 Identification et affectation des équipements pédagogiques	10 jours	Jeu 06/03/08			23/02	06/03			
23	A.2.3.4.2 Identification et affectation des locaux pédagogiques	10 jours	Jeu 06/03/08			23/02	06/03			
24	A.2.3.5 Hébergement des participants :	218 jours	Mer 31/12/08			07/03				31/12
25	A.2.3.5.1 Accueil des participants	218 jours	Mer 31/12/08			07/03				31/12
26	A.2.3.5.2 Affectation des chambres aux participants.	218 jours	Mer 31/12/08			07/03				31/12
27	A.2.3.5.3 Servir le petit déjeuner.	217 jours	Mer 31/12/08			08/03				31/12
28	A.2.3.6 Restauration des participants	217 jours	Mer 31/12/08			08/03				31/12
29	A.2.3.6.1 Servir les pauses café	217 jours	Mer 31/12/08			08/03				31/12
30	A.2.3.6.2 Restaurer les participants	217 jours	Mer 31/12/08			08/03				31/12
31	A.2.3.7 Transport des participants et intervenants	218 jours	Mer 31/12/08			07/03				31/12
32	A.2.3.7.1 Assurer le transport des formateurs	218 jours	Mer 31/12/08			07/03				31/12
33	A.2.3.8 Facturation et paiement	211 jours	Mer 31/12/08			15/03				31/12
34	A.2.3.8.1 Elaborer les factures de la prise en charge	211 jours	Mer 31/12/08			15/03				31/12
35	A.2.3.8.2 Paiement des factures	205 jours	Mer 31/12/08			22/03				31/12

Activité N° : A.2.4
Titre de l'activité : Colloques et journées thématiques
Code budgétaire: A/R2/BL4
Date d'actualisation : 25/02/2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008
1	A.2.4 Colloques et journées thématiques	118 jours	Sam 19/04/08		24/11	19/04		
2	A.2.4.1 Contact avec l'ENSH	24 jours	Sam 22/12/07		24/11	22/12		
3	A.2.4.1.1 Prise de contact	7 jours	Sam 01/12/07		24/11	01/12		
4	A.2.4.1.2 Établir la manière de collaboration	6 jours	Sam 08/12/07		01/12	08/12		
5	A.2.4.1.3 Elaboration d'une stratégie de déroulement du colloque	12 jours	Sam 22/12/07		08/12	22/12		
6	A.2.4.2 Mise au point des thèmes abordés	46 jours	Sam 16/02/08		22/12	16/02		
7	A.2.4.2.1 Rédaction du contrat de l'ENSH	12 jours	Sam 05/01/08		22/12	05/01		
8	A.2.4.2.2 Identification des thèmes et des experts	24 jours	Sam 02/02/08		05/01	02/02		
9	A.2.4.2.3 Elaboration d'une liste d'orateurs	12 jours	Sam 16/02/08			02/02	16/02	
10	A.2.4.3 Recherche de salles de colloque	83,79 jours	Sam 19/04/08		05/01	19/04		
11	A.2.4.3.1 Contact et visites de salles	7 jours	Sam 12/01/08		05/01	12/01		
12	A.2.4.3.2 Bon ou lettre de commande pour la réservation de la salle	7 jours	Sam 19/01/08		12/01	19/01		
13	A.2.4.3.3 Réception des factures et paiement	6 jours	Sam 19/04/08			12/04	19/04	
14	A.2.4.4 Mise en œuvre du colloque	50 jours	Sam 19/04/08		16/02	19/04		
15	A.2.4.4.1 Prise de contact: orateurs	11 jours	Sam 01/03/08		16/02	01/03		
16	A.2.4.4.2 Rédaction du contrat	16 jours	Sam 08/03/08		16/02	08/03		
17	A.2.4.4.3 programme et planning	21 jours	Sam 05/04/08			08/03	05/04	
18	A.2.4.4.4 Réalisation du colloque	7 jours	Sam 12/04/08			05/04	12/04	

Activité N° : A.2.4
Titre de l'activité : Colloques et journées thématiques
Code budgétaire: A/R2/BL4
Date d'actualisation : 25/02/2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008
19	A.2.4.4.5 Paiement orateurs	7 jours	Sam 19/04/08				12/04 19/04	
20	A.2.4.4.6 Paiement ENSH	6 jours	Sam 19/04/08				12/04 19/04	

Activité N° : A.2.7

Titre de l'activité : Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique

Code budgétaire : A/R2/BL7

Date d'actualisation : 25/02/2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
1	A.2.7 Réunions CBH	1214,21 jours	Sam 14/10/06	Ven 27/05/11	14/10												27/05
2	A.2.7.1 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique du mois d'Octobre 2006	54 jours	Sam 14/10/06	Sam 23/12/06	14/10			23/12									
3	A.2.7.1.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Sam 14/10/06	Sam 25/11/06	14/10			25/11									
4	A.2.7.1.2 Organisation de la réunion	7 jours	Sam 25/11/06	Sam 02/12/06	25/11			02/12									
5	A.2.7.1.3 Réalisation d'animations visuellees destinées destinées à être	11 jours	Sam 02/12/06	Sam 16/12/06	02/12			16/12									
6	A.2.7.1.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Sam 16/12/06	Sam 23/12/06	16/12			23/12									
7	A.2.7.2 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique de la fin du mois d'Avril 2008	52 jours	Sam 26/04/08	Lun 07/07/08					26/04								07/07
8	A.2.7.2.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Sam 26/04/08	Ven 06/06/08					26/04								06/06
9	A.2.7.2.2 Organisation de la réunion	7 jours	Ven 06/06/08	Lun 16/06/08					06/06								16/06
10	A.2.7.2.3 Réalisation d'animations visuellees destinées destinées à être	11 jours	Lun 16/06/08	Lun 30/06/08					16/06								30/06
11	A.2.7.2.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Lun 30/06/08	Lun 07/07/08					30/06								07/07
12	A.2.7.3 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique du mois d'Octobre 2008	52 jours	Mar 14/10/08	Mer 24/12/08					14/10								24/12
13	A.2.7.3.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Mar 14/10/08	Mar 25/11/08					14/10								25/11
14	A.2.7.3.2 Organisation de la réunion	7 jours	Mar 25/11/08	Mer 03/12/08					25/11								03/12
15	A.2.7.3.3 Réalisation d'animations visuellees destinées destinées à être	11 jours	Mer 03/12/08	Mer 17/12/08					03/12								17/12
16	A.2.7.3.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Mer 17/12/08	Mer 24/12/08					17/12								24/12
17	A.2.7.4 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique de la fin du mois d'Avril 2009	52 jours	Sam 25/04/09	Lun 06/07/09					25/04								06/07
18	A.2.7.4.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Sam 25/04/09	Ven 05/06/09					25/04								05/06

Activité N° : A.2.7

Titre de l'activité : Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique

Code budgétaire : A/R2/BL7

Date d'actualisation : 25/02/2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
19	A.2.7.4.2 Organisation de la réunion	7 jours	Ven 05/06/09	Lun 15/06/09							05/06	15/06					
20	A.2.7.4.3 Réalisation d'animations visuelles destinées à être	11 jours	Lun 15/06/09	Lun 29/06/09							15/06	29/06					
21	A.2.7.4.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Lun 29/06/09	Lun 06/07/09							29/06	06/07					
22	A.2.7.5 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique du mois d'Octobre 2009	52 jours	Mer 14/10/09	Jeu 24/12/09							14/10	24/12					
23	A.2.7.5.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Mer 14/10/09	Mer 25/11/09							14/10	25/11					
24	A.2.7.5.2 Organisation de la réunion	7 jours	Mer 25/11/09	Jeu 03/12/09							25/11	03/12					
25	A.2.7.5.3 Réalisation d'animations visuelles destinées à être	11 jours	Jeu 03/12/09	Jeu 17/12/09							03/12	17/12					
26	A.2.7.5.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Jeu 17/12/09	Jeu 24/12/09							17/12	24/12					
27	A.2.7.6 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique de la fin du mois d'Avril 2010	52 jours	Sam 24/04/10	Lun 05/07/10							24/04	05/07					
28	A.2.7.6.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Sam 24/04/10	Ven 04/06/10							24/04	04/06					
29	A.2.7.6.2 Organisation de la réunion	7 jours	Ven 04/06/10	Lun 14/06/10							04/06	14/06					
30	A.2.7.6.3 Réalisation d'animations visuelles destinées à être	11 jours	Lun 14/06/10	Lun 28/06/10							14/06	28/06					
31	A.2.7.6.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Lun 28/06/10	Lun 05/07/10							28/06	05/07					
32	A.2.7.7 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique du mois d'Octobre 2010	52 jours	Jeu 14/10/10	Ven 24/12/10							14/10	24/12					
33	A.2.7.7.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Jeu 14/10/10	Jeu 25/11/10							14/10	25/11					
34	A.2.7.7.2 Organisation de la réunion	7 jours	Jeu 25/11/10	Ven 03/12/10							25/11	03/12					
35	A.2.7.7.3 Réalisation d'animations visuelles destinées à être	11 jours	Ven 03/12/10	Ven 17/12/10							03/12	17/12					
36	A.2.7.7.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Ven 17/12/10	Ven 24/12/10							17/12	24/12					

Activité N° : A.2.7

Titre de l'activité : Réunions d'information du Comité de bassin hydrographique

Code budgétaire : A/R2/BL7

Date d'actualisation : 25/02/2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012
					S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
37	A.2.7.8 Réunions ordinaires du comité de bassin hydrographique de la fin du mois d'Avril 2011	52 jours	Dim 20/03/11	Ven 27/05/11											20/03	27/05	
38	A.2.7.8.1 Lettre de la Direction du programme au Président du CBH	31 jours	Dim 20/03/11	Jeu 28/04/11											20/03	28/04	
39	A.2.7.8.2 Organisation de la réunion	7 jours	Jeu 28/04/11	Ven 06/05/11											28/04	06/05	
40	A.2.7.8.3 Réalisation d'animations visuellees destinées destinées à être	11 jours	Ven 06/05/11	Ven 20/05/11											06/05	20/05	
41	A.2.7.8.4 Réception des factures des fournisseurs	6 jours	Ven 20/05/11	Ven 27/05/11											20/05	27/05	

Activité N° : A.3.1

Titre de l'activité : Amélioration et optimisation de l'équipement du réseau piézométrique

Code budgétaire : A/R3/BL1

date d'actualisation : 02 Mars 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	2007		2008		2009		2010		2011	
				S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
19	A.3.1.3 Achat du matériel d'acquisition d'information complémentaire sur la qualité des eaux de l'aquifère	235 jours	Lun 01/09/08		03/11	01/09							
20	A.3.1.3.1 Choix d'une zone pilote dans la Mitidja et mise sur pied d'une campagne de mesure des paramètres complémentaires.	7 jours	Sam 10/11/07		03/11	10/11							
21	A.3.1.3.2 Rédaction des termes de référence pour l'acquisition du matériel de mesure	22 jours	Dim 01/06/08			01/05	01/06						
22	A.3.1.3.3 Consultation des importateurs, réception des offres	28 jours	Dim 08/06/08			01/05	08/06						
23	A.3.1.3.5 Élaboration d'un bon de commande ;	13 jours	Mar 24/06/08			08/06	24/06						
24	A.3.1.3.4 Examen des offres et choix d'un fournisseur	6 jours	Mar 01/07/08			24/06	01/07						
25	A.3.1.3.6 Fourniture du matériel nécessaire, acceptation de la facture	45 jours	Lun 01/09/08			01/07	01/09						
26	A.3.1.4 Collection d'information régulière sur le niveau piézométrique de la nappe.	700 jours	Mer 01/06/11			01/10	01/06						
27	A.3.1.4.1 Rationalisation du réseau piézométrique afin de conserver les ouvrages représentatifs et fonctionnels.	24 jours	Sam 01/11/08			01/10	01/11						
28	A.3.1.4.2 Campagnes mensuelles de mesures pour les piézomètres équipés par le Programme.	677 jours	Mer 01/06/11			01/11	01/06						
29	A.3.1.4.3 Campagnes semestrielles de collecte de mesures complémentaires sur les sites choisis dans l'action A.3.1.3.1.	677 jours	Mer 01/06/11			01/11	01/06						
30	A.3.1.4.4 Mettre à jour l'information dans la base de données (BADGE)	677 jours	Mer 01/06/11			01/11	01/06						
31	A.3.1.4.5 Réactualisation des cartes piézométriques à partir des données actuelles et édition du rapport sur l'état de la nappe.	677 jours	Mer 01/06/11			01/11	01/06						

Activité N° : A.3.3

Titre de l'activité : Carte de vulnérabilité de la nappe à la pollution

Code budgétaire : A/R3/BL3

Date d'actualisation : 25 Février 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007		Tri 4, 2007		Tri 1, 2008		Tri 2, 2008		Tri 3, 2008	
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 2	Tri 3				
13	A.3.3.2.6 Établissement de la lettre de commande et paiement	6 jours	Dim 16/03/08					08/03	16/03				
14	A.3.3.3 Etude générale « vulnérabilité »	36 jours	Jeu 08/05/08					20/03	08/05				
15	A.3.3.3.1 Diagnostic et analyse de l'existant	7 jours	Ven 28/03/08					20/03	28/03				
16	A.3.3.3.2 Validation du site en collaboration avec l'ANRH	7 jours	Ven 28/03/08					20/03	28/03				
17	A.3.3.3.3 Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	7 jours	Mer 23/04/08						15/04	23/04			
18	A.3.3.3.4 Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	6 jours	Jeu 08/05/08						01/05	08/05			
19	A.3.3.3.5 Rédaction d'un rapport et restitution	6 jours	Jeu 08/05/08						01/05	08/05			
20	A.3.3.6 Formation des ingénieurs sur le SIG	18,21 jours	Mar 24/06/08						01/06	24/06			
21	A.3.3.6.1 Achat d'une licence	6 jours	Dim 08/06/08						01/06	08/06			
22	A.3.3.6.2 Formation des ingénieurs au logiciel	13 jours	Mar 24/06/08						08/06	24/06			

Activité N° : A.3.5

Titre de l'activité : Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

Code budgétaire : A/R3/BL5

Date d'actualisation : 25/02/ 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009	Tri 2, 2009	Tri 3, 2009	
				Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	
1	A.3.5 Amélioration des périmètres de protection des captages AEP	357,79 jours	Ven 01/05/09	01/01	[Barre continue de 01/01 à 01/05]							01/05
2	A.3.5.1 Etude de protection des champs captant à l'échelle nationale par l'union	132 jours	Mar 01/07/08	01/01	[Barre continue de 01/01 à 01/07]							01/07
3	A.3.5.1.1 Proposition d'une méthodologie générale de protection appropriée aux	132 jours	Mar 01/07/08	01/01	[Barre hachurée de 01/01 à 01/07]							01/07
4	A.3.5.2 Récolte de données par l'ANRH pour le bassin 02A	41 jours	Dim 24/08/08			01/07	[Barre continue de 01/07 à 24/08]					24/08
5	A.3.5.2.1 Collecte des données existantes	12 jours	Mer 16/07/08			01/07	[Barre hachurée de 01/07 à 16/07]					16/07
6	A.3.5.2.3 Etablissement d'un rapport	12 jours	Sam 16/08/08			01/08	[Barre hachurée de 01/08 à 16/08]					16/08
7	A.3.5.2.2 Proposition de sites	7 jours	Dim 24/08/08			16/08	[Barre hachurée de 16/08 à 24/08]					24/08
8	A.3.5.3 Recrutement d'un consultant international	70 jours	Lun 24/11/08			24/08	[Barre continue de 24/08 à 24/11]					24/11
9	A.3.5.3.1 Rédaction d'un CDC	18 jours	Mar 16/09/08			24/08	[Barre hachurée de 24/08 à 16/09]					16/09
10	A.3.5.3.2 Etablissement d'une liste de consultants	7 jours	Mer 24/09/08			16/09	[Barre hachurée de 16/09 à 24/09]					24/09
11	A.3.5.3.3 Consultation des experts (consultation sélective)	23 jours	Ven 24/10/08			24/09	[Barre hachurée de 24/09 à 24/10]					24/10
12	A.3.5.3.4 Réception et analyse des offres avec choix.	13 jours	Sam 08/11/08			24/10	[Barre hachurée de 24/10 à 08/11]					08/11
13	A.3.5.3.5 Préparation du contrat	6 jours	Dim 16/11/08			08/11	[Barre hachurée de 08/11 à 16/11]					16/11
14	A.3.5.3.6 Etablissement de la lettre de commande et paiement	7 jours	Lun 24/11/08			16/11	[Barre hachurée de 16/11 à 24/11]					24/11
15	A.3.5.4 Etude générale de protection	12 jours	Mar 16/12/08			01/12	[Barre continue de 01/12 à 16/12]					16/12
16	A.3.5.4.1 Diagnostic et analyse de l'existant	12 jours	Mar 16/12/08			01/12	[Barre hachurée de 01/12 à 16/12]					16/12
17	A.3.5.4.2 Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	12 jours	Mar 16/12/08			01/12	[Barre hachurée de 01/12 à 16/12]					16/12
18	A.3.5.4.3 Validation du site en collaboration avec l'ANRH	12 jours	Mar 16/12/08			01/12	[Barre hachurée de 01/12 à 16/12]					16/12
19	A.3.5.4.4 Recommandations générales des sites choisis	12 jours	Mar 16/12/08			01/12	[Barre hachurée de 01/12 à 16/12]					16/12

Activité N° : A.3.5

Titre de l'activité : Amélioration des périmètres de protection des captages AEP

Code budgétaire : A/R3/BL5

Date d'actualisation : 25/02/ 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009	Tri 2, 2009	Tri 3, 2009
				Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3
20	A.3.5.4.5 Rédaction d'un rapport et recommandations	12 jours	Mar 16/12/08					01/12	16/12		
21	A.3.5.5 Récolte de données supplémentaires par l'ANRH pour le site pilote	12 jours	Jeu 08/01/09					24/12	08/01		
22	A.3.5.5.1 Complément et recueil d'informations supplémentaires du site	12 jours	Jeu 08/01/09					24/12	08/01		
23	A.3.5.5.2 Présentation et restructuration des données avec leurs classements	12 jours	Jeu 08/01/09					24/12	08/01		
24	A.3.5.6 Étude technique et approfondie du site choisi	18 jours	Dim 08/02/09					16/01	08/02		
25	A.3.5.6.1 Analyse des données	11 jours	Dim 01/02/09					16/01	01/02		
26	A.3.5.6.2 Proposition d'une méthodologie générale appropriée aux sites choisis	12 jours	Dim 01/02/09					16/01	01/02		
27	A.3.5.6.3 Proposition de délimitation des périmètres de protection	6 jours	Dim 08/02/09					01/02	08/02		
28	A.3.5.6.4 Rédaction d'un rapport : Propositions et réglementation par rapport à la loi 2005	7 jours	Dim 08/02/09					01/02	08/02		
29	A.3.5.7 Réalisation et installation du périmètre	45 jours	Ven 01/05/09					01/03	01/05		
30	A.3.5.7 Réalisation et installation du périmè	45 jours	Ven 01/05/09					01/03	01/05		

Activité N° : A.3.8
Titre de l'activité : Recharge artificielle
Code budgétaire : A/R3/BL8
Date d'actualisation : 02.03.2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009	
				Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	
1	A.3.8 Recharge artificielle	244 jours	Lun 24/11/08	01/01						24/11
2	A.3.8.1 Récolte des données par l'ANRH	24 jours	Ven 01/02/08	01/01						01/02
3	A.3.8.1.1 Collecte des données du site expérimental et visite du site	12 jours	Mer 16/01/08	01/01						16/01
4	A.3.8.1.2 Étude de validation du site	7 jours	Jeu 24/01/08	16/01						24/01
5	A.3.1.1.3 Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes dans une armoire réservée.	7 jours	Ven 01/02/08	24/01						01/02
6	A.3.8.2 Consultation nationale pour le choix d'une entreprise de réalisation de travaux	57,79 jours	Dim 24/08/08						24/08	
7	A.3.8.2.1 Compléter le CDC	7 jours	Lun 16/06/08						16/06	
8	A.3.8.2.2 Établissement d'une liste de consultants	7 jours	Mar 24/06/08						24/06	
9	A.3.8.2.3 Consultation	23 jours	Jeu 24/07/08						24/07	
10	A.3.8.2.4 Réception et analyse des offres avec choix	12 jours	Ven 08/08/08						08/08	
11	A.3.8.2.5 Préparation du contrat d'entreprise	6 jours	Sam 16/08/08						16/08	
12	A.3.8.2.6 Établissement de la lettre de commande et paiement	6 jours	Dim 24/08/08						24/08	
13	A.3.8.3 Nettoyage des bassins expérimentaux (Site expérimental de l'ANRH)	34 jours	Mer 08/10/08						08/10	
14	A.3.8.3.1 Utilisation d'un Bulldozer et Poclair pour racler la vase du fond des bassins déposé	24 jours	Mer 24/09/08						24/09	
15	A.3.8.3.2 Enlever la vase de l'intérieur du site expérimentale vers une décharge	11 jours	Mer 08/10/08						08/10	
16	A.3.8.4 Remplissage des bassins expérimentaux	36 jours	Lun 24/11/08						24/11	

Activité N° : A.3.8
Titre de l'activité : Recharge artificielle
Code budgétaire : A/R3/BL8
Date d'actualisation : 02.03.2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009
				Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1
17	A.3.8.4.1 Faire une tranchée, en face de la vanne principale du site expérimental pour détourner l'eau de l'oued vers la conduite d'eau pour le remplissage des bassins (Utilisation d'un Poclairn).	25 jours	Sam 08/11/08				08/10	08/11	
18	A.3.8.4.2 Intervention ponctuelle de l'engin pendant 2-4 jours pour s'assurer que le remplissage des bassins se fait correctement	12 jours	Lun 24/11/08					08/11	24/11
19	A.3.8.5 Bilan hydrogéologique et économique	233 jours	Sam 08/11/08	01/01					08/11
20	A.3.8.5.1 Suivi permanent du niveau de la nappe pendant toute la durée du projet et après	233 jours	Sam 08/11/08	01/01					08/11
21	A.3.8.5.2 Évaluation de la recharge de la nappe	45 jours	Sam 01/11/08				01/09	01/11	
22	A.3.8.5.3 Évaluation économique du projet	7 jours	Sam 08/11/08					01/11	08/11

Activité N° : A.3.9

Titre de l'activité : Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe

Code budgétaire : A/R3/BL9

Date d'actualisation : 03 Mars 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009	
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	
1	A.3.9 Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe	288,21 jours	Mer 24/12/08		01/12	—————					24/12
2	A.3.9.1 Récolte de données par l'ANRH	27,21 jours	Mar 08/01/08		01/12	08/01					
3	A.3.9.1.1 Collecte et analyse des données existantes	22 jours	Mar 01/01/08		01/12	01/01					
4	A.3.9.1.2 Proposition du site pilote	7 jours	Mar 01/01/08		24/12	01/01					
5	A.3.9.1.3 Établissement d'un rapport et classement de tous les documents annexes.	6 jours	Mar 08/01/08		01/01	08/01					
6	A.3.9.2 Recrutement d'un consultant international pour un diagnostic	87 jours	Jeu 01/05/08		08/01	—————				01/05	
7	A.3.9.2.1 Rédaction d'un CDC	19 jours	Ven 01/02/08		08/01	01/02					
8	A.3.9.2.2 Établissement d'une liste de consultants	6 jours	Ven 08/02/08		01/02	08/02					
9	A.3.9.2.3 Consultation des experts (consultation sélective)	24 jours	Mar 01/04/08			01/03	01/04				
10	A.3.9.2.4 Réception et analyse des offres avec choix.	12 jours	Mer 16/04/08			01/04	16/04				
11	A.3.9.2.5 Préparation du contrat	7 jours	Jeu 24/04/08			16/04	24/04				
12	A.3.9.2.6 Établissement de la lettre de commande et paiement	6 jours	Jeu 01/05/08			24/04	01/05				
13	A.3.9.3 Étude générale de diagnostic	45,21 jours	Mer 16/07/08			16/05	—————			16/07	
14	A.3.9.3.1 Analyse de l'existant	6 jours	Sam 24/05/08			16/05	24/05				
15	A.3.9.3.2 Validation du site en collaboration avec l'ANRH	7 jours	Mar 24/06/08			16/06	24/06				
16	A.3.9.3.3 Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	12 jours	Mer 16/07/08			01/07	16/07				

Activité N° : A.3.9

Titre de l'activité : Lutte contre l'intrusion saline par recharge de la nappe

Code budgétaire : A/R3/BL9

Date d'actualisation : 03 Mars 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Fin	Tri 3, 2007	Tri 4, 2007	Tri 1, 2008	Tri 2, 2008	Tri 3, 2008	Tri 4, 2008	Tri 1, 2009
				Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1
17	A.3.9.3.4 Étude de diagnostic et recommandation	12 jours	Mer 16/07/08				01/07	16/07		
18	A.3.9.3.5 Rédaction d'un rapport et restitution	12 jours	Mer 16/07/08				01/07	16/07		
19	A.3.9.4 Recrutement d'un consultant international pour lutter contre l'intrusion marine	91 jours	Lun 01/12/08				01/08	→ 01/12		
20	A.3.9.4.1 Rédaction d'un CDC	18 jours	Dim 24/08/08				01/08	24/08		
21	A.3.9.4.2 Établissement d'une liste de consultants	7 jours	Lun 01/09/08				24/08	01/09		
22	A.3.9.4.3 Consultation des experts (consultation sélective)	45 jours	Sam 01/11/08				01/09	01/11		
23	A.3.9.4.4 Réception et analyse des offres avec choix.	11 jours	Dim 16/11/08					01/11	16/11	
24	A.3.9.4.5 Préparation du contrat	7 jours	Lun 24/11/08					16/11	24/11	
25	A.3.9.4.6 Établissement de la lettre de commande et paiement	6 jours	Lun 01/12/08					24/11	01/12	
26	A.3.9.5 Étude générale de lutte contre l'intrusion marine	18 jours	Mer 24/12/08					01/12	24/12	
27	A.3.9.5.1 Analyse de l'existant et éventuellement le rapport et les recommandations de diagnostic	6 jours	Lun 08/12/08					01/12	08/12	
28	A.3.9.5.2 Sortie sur terrain avec les responsables de l'activité	6 jours	Lun 08/12/08					01/12	08/12	
29	A.3.9.5.3 Étude de lutte contre l'intrusion marine	13 jours	Mer 24/12/08					08/12	24/12	
30	A.3.9.5.4 Rédaction d'un rapport et restitution	13 jours	Mer 24/12/08					08/12	24/12	

Activité N° : A.3.13
Titre de l'activité : Lutte contre les fuites
Code budgétaire : A/R3/BL13
Date d'actualisation : 25 Février 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	2006	Semestre 1, 2007		Semestre 2, 2007		Semestre 1, 2008		Semestre
					Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3
1	A.3.13 Detection des fuites	321 jours	Lun 15/01/07	Mer 02/04/08	15/01	[Barre continue]				02/04		
2	A.3.13.1 Choix du réseau et collecte des informations théoriques	11 jours	Lun 15/01/07	Lun 29/01/07	15/01	29/01						
3	A.13.2 Mise à jour de la connaissance du réseau	316 jours	Lun 22/01/07	Mer 02/04/08	22/01	[Barre continue]				02/04		
4	A.3.13.2.1 Mise à jour de la connaissance du réseau établissement des documents graphiques manquants	89 jours	Lun 03/12/07	Mer 02/04/08			03/12		[Barre continue]		02/04	
5	A.3.13.2.1.a Etablissement d'un appel d'offres	11 jours	Lun 04/02/08	Lun 18/02/08					04/02		18/02	
6	A.3.13.2.1.b Consultation des bureaux, analyse des offres et commande (signature d'une commande)	10 jours	Lun 04/02/08	Ven 15/02/08					04/02		15/02	
7	A.3.13.2.1.c Collecte de données et enquêtes sur le terrain	30 jours	Lun 03/12/07	Ven 11/01/08			03/12		[Barre continue]		11/01	
8	A.3.13.2.1.d Etudes topographiques	46 jours	Lun 03/12/07	Sam 02/02/08			03/12		[Barre continue]		02/02	
9	A.3.13.2.1.e Travaux à effectuer	66 jours	Lun 03/12/07	Ven 29/02/08			03/12		[Barre continue]		29/02	
10	A.3.13.2.1.f Plan de recollement et établissement d'un carnet de nœuds	89 jours	Lun 03/12/07	Mer 02/04/08			03/12		[Barre continue]		02/04	
11	A.3.13.2.2 Mise à jour de la connaissance du réseau: Verification sur le terrain des données des plans disponibles	56 jours	Lun 29/01/07	Lun 16/04/07	29/01	[Barre continue]	16/04					

Activité N° : A.3.13
Titre de l'activité : Lutte contre les fuites
Code budgétaire : A/R3/BL13
Date d'actualisation : 25 Février 2008

N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	2006	Semestre 1, 2007		Semestre 2, 2007		Semestre 1, 2008		Semestre
					Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3
12	A.3.13.2.3 Mise à jour de la connaissance du réseau: Repérage, contrôle et remplacement des compteurs	16 jours	Lun 22/01/07	Lun 12/02/07	22/01	12/02						
13	A.3.13.2.4 Mise à jour de la connaissance du réseau: Etablissement du bilan du réseau avant travaux	83 jours	Jeu 25/01/07	Mar 22/05/07	25/01	22/05						
14	A.3.13.2.5 Recours à un consultant international	45 jours	Mar 01/01/08	Ven 29/02/08					01/01	29/02		
15	A.3.13.3 Sectorisation : étude théorique, mise en œuvre et conclusions	91 jours	Lun 07/05/07	Ven 07/09/07			07/05	07/09				
16	A.3.13.3.1 Sectorisation : Etude théorique sur plan	12 jours	Lun 07/05/07	Mar 22/05/07			07/05	22/05				
17	A.3.13.3.2 Sectorisation2 : Mise en œuvre	70 jours	Lun 07/05/07	Jeu 09/08/07			07/05	09/08				
18	A.3.13.3.3 Sectorisation3 : Mesures et conclusions	24 jours	Mar 07/08/07	Ven 07/09/07				07/08	07/09			
19	A.3.13.4 Détection des fuites et système de prévention	138,79 jours	Sam 07/07/07	Mar 15/01/08			07/07	15/01				